

DES MESURES POUR LES COLLÈGES

2014 - 2015

SOMMAIRE

LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

SE CONSTRUIREOUVERTURE CULTURELLE ET AU MONDE

p20/In Situ, artistes en résidence dans les collèges

p21/Plan départemental « La Culture et l'Art au Collège »

p22/Collège au cinéma

p23/Parcours d'éducation à l'Image

p24/Odyssée Jeunes

p25/Appel à projets

HISTOIRE/TERRITOIRE

p26/Archéosite du Parc départemental de la Haute-Île

p27/Patrimoine et histoire urbaine en Seine-Saint-Denis

p28/Visite des chantiers de fouilles archéologiques

p29/Exposition « 1418. Échos, verso & graphies de batailles »

p30/Des ateliers d'histoire

p31/« Parcours Archives, Histoire, Citoyenneté »: la Première Guerre mondiale

p32/Parcours de découvertes urbaines

p33/Concours national de la Résistance et de la Déportation

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

p34/Initiation au golf

p35/Équitation

p36/Trophée et Armada des Bahuts

p37/Soutien aux projets éducatifs sportifs

p38/Subvention aux associations sportives UNSS

p39/Jeux des collèges

p40/Triballon

p41/Activités physiques de pleine nature sur la base de loisirs de Champs-sur-Marne

p42/Projet Départemental de la pause méridienne

p43/Pratiquer les gestes qui sauvent : Une posture citoyenne des collégiens

p44/Sport et nutrition

p45/Les effets du bruit sur la santé

p46/Intégrathlon

LOISIRS

p47/Collège en jeu

SE FORMER

ORIENTATION ET ÉVOLUTION DES PARCOURS

p50/La fête de la science - 9 et 10 octobre 2014 p51/Découverte des filières professionnelles, des métiers et des formations

p52/Aide à la recherche de stages des élèves de 3e

p53/Aides du Département aux publics spécifiques

PRÉVENTION

p54/Actions de prévention spécialisée dans les collèges

p55/Jeunes contre le sexisme

p56/Actions de planification familiale dans les collèges

p57/Les actions collectives de l'espace Tête à Tête

p58/« Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus"

p60/Action de prévention des risques routiers

p61/Action de sensibilisation au port de la ceinture dans les véhicules – « voiture tonneau »

p62/Action de sensibilisation pour les jeunes, usagers vulnérables de la route, par le jeu « en route prudence »

p63/« Mission Papillagou »

p64/Les ateliers Mieux vivre-ensemble et philosophie

p65/Ateliers de sensibilisation aux différents types de violence

S'ENGAGER CITOYENNETÉ

p68/Conseil Général des Collégiens

p69/Subvention aux foyers socio-éducatifs

p70/Parcours citoyenneté mondiale et développement durable

ÉDUCATION URBAINE

p72/« Parcours Osez l'Ourcq! »

p73/Parcours éducatif BIOECLAIRE -Biodiversité, eau, climat, air, énergie : tout est lié!

p74/Parcours au fil de l'eau

p76/Label BiodiverCités

p77/Miss pomme

p78/Observ'acteur au collège

p79/Reporter pour la biodiversité

p80/Voyage de la biodiversité

p81/Éducaton à l'environnement dans les parcs départementaux

p82/Une mare dans mon collège

p83/Des ruches dans mon collège

ACTIONS À DESTINATION DES ADULTES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



p86/Partenariat stratégique

p88/Partenariat dans le cadre du Plan Académique de Formation du Rectorat de Créteil **p89**/Education à l'écologie urbaine

p90/Eco-collège

p91/Formation au montage de projet de citoyenneté mondiale

p92/Groupe de travail « les sanitaires dans les collèges »

p93/Prévention des violences faites aux jeunes filles et femmes, mariages forcés et mutilations sexuelles féminines

p94/La médiation par les pairs

p95/Sensibilisation à la cyber-violence

p96/Ateliers sociolinguistiques

STRUCTURES RESSOURCES



p100/Via le monde - Centre ressource spécialisé sur les questions de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale

p101/L'observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU)

p102/L'observatoire départemental de l'hydrologie urbaine

p103/Les Archives Départementale et l'histoire du territoire

p104/L'Archéosite

p105/Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

p106/Associations de prévention spécialisée

p107/Direction de l'Enfance et de la Famille -Service de l'Aide sociale à l'enfance

p108/Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques - Centre de ressources

p109/Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques-Tête à Tête

p110/Mission de prévention de la violence à l'École

SOMMAIRE



MESURES POUR LES COLLEGES

RESTAURATION SCOLAIRE

p114/Aide à l'acquisition d'un logiciel – informatique pour la demi-pension p114/Restauration scolaire: un tarif unique

PLAN NUMERIQUE POUR L'EDUCATION

p115/Dotation en matériel informatique p115/Câblage dans les collèges p116/Construction du réseau départemental très haut débit pour les sites d'éducation p116/Espaces numériques de travail p117/Expérimentation de nouvelles pratiques

p118/Salons du numérique éducatif

p118/Suivi des usages et évaluation des pratiques numériques

p119/Maintenance de l'équipement numérique dans les collèges

MARCHES DEPARTEMENTAUX

p120/Contrats de vérifications périodiques obligatoires

p120/Nettoyage des surfaces vitrées p121/Matériel de nettoyage (Autolaveuses, monobrosses, nettoyeurs haute pression)

GROUPEMENT DE COMMANDES

p122/Contrat de location et de maintenance de photocopieurs

p123/Denrées alimentaires

p123/Les produits d'entretien

p124/Prestation de transport vers les équipements sportifs

p125/Maintenance et entretien des

installations de chauffage **p126**/Fourniture de gaz

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

p127/Les sanitaires dans les collèges
p128/ Outil de Maintenance et d'Entretien en
Réseau des Etablissements « OMERE »
p129/Equipes mobiles territoriales spécialisées
(EMTS)

TRAVAUX ET ÉTUDES DE SÛRETÉ

p130/Travaux et études de sûreté

AIDE AUX FAMILLES

p131/Aide à la restauration scolaire – coupon restauration

p131/La carte imagine R

p132/Calculatrices pour les élèves de 6e

p132/Dotation pour les fournitures scolaires et vêtements de travail pour les élèves de SEGPA

p133/La carte scolaire

LES DISPOSITIFS					I			
ÉDUCATIFS PAR NIVEAU	6e	5 ^e	4e	3 ^e	parents	enseignant/ professionnels du collège	parents	ATTEE
AXE 1 : SE CONSTRUIRE								
OUVERTURE CULTURELLE ET	AU	MON	NDE					
La culture et l'art au collège	Х	Χ	Х	Х	Х			
In situ, artiste en résidence	Х	Χ	Х	Х	X			
Collège au cinéma	Х	Χ	Х	Х	X			
Voyage scolaire, odyssée jeunes	Х	Χ	Х	Х	X			
Appels à projet pédagogiques et ateliers artistiques	Х	Χ	Х	Х	Х			
Parcours d'éducation à l'image	Х	Χ	Х	Х	Х			
Voyages scolaires odyssée jeunes	Х	Х	Х	Х	X			
Appel à projets pédagogiques	Х	Χ	Χ	Х	Х			
HISTOIRE ET TERRITOIRE								
Patrimoine et histoire urbaine en Seine-Saint-Denis	Х	Х	Х	Х	X	X		
Visites de chantiers de fouilles archéologiques	Х	Χ	Х	X	X	X		
archéosite du parc départemental de la haute-île	Х	Χ	Х	X	X	X		
Ateliers d'histoires	Х	Χ	Х	Х				
exposition 1418, echos, versos&graphies de batailles				X				
Parcours archives, histoire, citoyenneté				X				
parcours de découvertes urbaines	Х	Х	Х	Х	X			
BIEN ÊTRE ET SANTÉ								
Initiation au golf	Х	Χ	Х	Х				
Équitation	Х	Х	Х	Х				
Trophée et armada des bahuts	Х	Х	Х	Х				
Soutien aux projets éducatifs sportifs	Х	Х	Х	Х				
Jeux des collèges						Х		
Triballon						Х		
Activités physiques de pleine nature sur la base de loisirs de champs sur marne	Х	Х						

						T		
	6e	5e	4e	3e	parents	enseignant/ professionnels du collège	parents	ATTEE
Projet départemental de la pause méridienne	Х	Χ	Х	Х				
Formation aux premiers secours	Х	Χ	Х	Х				
Sport et nutrition	Х	Χ	Х	Χ				
Les effets du bruit		Χ	Х					
Loisirs								
Collège en jeu	Х	Χ	Χ	Χ				
AXE 2 : SE FORMER								
ORIENTATION ET ÉVOLUTION	DES	S PAF	RCO	URS				
La fête de la science	Х	Χ	Х	Χ	Х	X	Х	Х
Découverte des filières professionnelles, métiers et formation			X	X				
Aide à la recherche de stage des élèves de 3°				Х				
Aide départementale aux publics spécifiques	X	Χ	Х	X				
PRÉVENTION								
Action de prévention spécialisée	Х	Х	Х	Х				
Action de planification familiale	X	Х	X	X				
Action collective du tête à tête			Х	Х				
Jeune contre le sexisme				Χ				
Accueil des collégiens temporairement exclus	Х	Χ	Х	Χ				
Action de prévention des risques routiers			Х	Χ				
Action de sensibilisation au port de la ceinture dans les véhicules			X	X				
Action de sensibilisation pour les jeunes, usagers vulnérables de la route, par le jeu « en route prudence »	X	X						
Mission papillagou	Х	Χ						
Ateliers vivre ensemble et philosophie	Х	Х	Х	Х	Х			
Ateliers de sensibilisation aux différents types de violences	Х	X	Х	Χ	X			

						Г		
	6e	5e	4e	3e	parents	enseignant/ professionnels du collège	parents	ATTEE
AXE 3: S'ENGAGER								
CITOYENNETÉ								
Conseil général des collégiens	Χ	Χ	Х	Χ				
Subvention aux foyers socio- éducatifs								
Soutien aux projets internationaux des fse								
Parcours citoyenneté mondiale et développement durable						X		
ÉDUCATION A L'ENVIRONNEM	1EN	Γ						
Parcours au fil de l'eau	Χ	Х	Х	Х	X			
Parcours bio eclaire	Χ	Х	Х	Х				
Label biodivercités	Χ	Х	Х	Х	Х			
Miss pomme	Χ	Х	Х	Х	Х			
Observ'acteur au collège	Χ	Х	Х	Х	Х			
Reporter pour la biodiversité	Χ	Х	Χ	Х	Х			
Voyage de la biodiversité	Χ	Х	Χ	Χ	Х			
Education à l'environnement dans les parcs départementaux	Χ	X	X	X	X			
Une mare dans mon collège	Χ	Х	Х	Χ	Х			
Osez l'ourcq	Χ	Х	Х	Х	Х			
ACTIONS À DESTINATION D	ES A	DUL	TES	DE	LA COMM	UNAUTÉ ÉDUCA	ATIVE	
Éducation à l'écologie urbaine						X		
Éco-Collège						X		
Formation au montage de projet de citoyenneté mondiale						X		
Groupe de travail « les sanitaires dans les collèges »						X	X	Х
Prévention des violences faites aux filles, aux femmes, mariages forcés et mutilations sexuelles féminines						X		X
Médiation par les pairs						X	Х	Х
Sensibilisation à la cyberviolence							X	
Atelier Sociolinguistiques						_	Χ	
Partenariat dans le cadre du PAF du rectorat de Créteil						X		

/		_	
		$\overline{}$	
)



Stéphane Troussel Président du Conseil général

Parce que la Seine-Saint-Denis est le département le plus jeune de la France hexagonale, le Conseil général a fait de l'éducation sa priorité.

Le Département investit ainsi d'importants moyens afin de construire, rénover et entretenir les collèges du territoire. Pour la seule rentrée 2014, nous ouvrons 12 collèges entièrement construits ou reconstruits... Du jamais vu pour une collectivité locale.

Mais cette priorité donnée à l'éducation, c'est aussi une volonté d'agir, aux côtés des équipes de direction, des enseignants, de la communauté éducative dans son ensemble, afin d'ouvrir aux collégiens un champ éducatif le plus large possible.

Chaque année, le Département consacre plus de 8 millions d'euros aux projets des établissements : voyages scolaires, parcours culturels et artistiques, artistes en résidence...

Avec Mathieu Hanotin, Vice-président chargé de l'éducation et de la jeunesse, nous avons ainsi souhaité aller bien au-delà de nos compétences obligatoires. Nous sommes convaincus que l'école a besoin, en Seine-Saint-Denis peut-être plus qu'ailleurs, d'une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs éducatifs.

Ce guide des actions du Département en faveur des collèges recense l'ensemble des moyens mis à disposition des équipes éducatives, des élèves et de leur famille, et les modalités pratiques pour en bénéficier.

Je vous souhaite de mener à bien de nombreux et beaux projets avec les élèves, pour leur permettre de s'épanouir pleinement et de réussir au collège.

Vous pouvez compter sur le Conseil général pour être à vos côtés!

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Missions et organigramme des services

La Direction compte
1550 AGENTS dont 175
dans les services centraux
et 1375 PERSONNELS
TECHNIQUES qui œuvrent
au bon fonctionnement des
125 COLLÈGES.

LES ENJEUX ET MISSIONS DE LA DIRECTION

La Direction de l'Éducation et de la Jeunesse répond à plusieurs enjeux :

- > assumer les nouvelles missions issues de la deuxième décentralisation d'août 2004.
- > mettre en œuvre les priorités fixées par l'exécutif départemental, à savoir mettre à disposition des équipes, des collèges en bon état de fonctionnement, répondre aux évolutions pédagogiques et technologiques et promouvoir l'épanouissement et la sérénité au sein des collèges.
- > contribuer à l'élaboration et au pilotage des politiques éducatives et de la jeunesse départementales.
- > fluidifier les relations entre le Département et les EPLE grâce au regroupement des principaux services départementaux qui interviennent dans les collèges.

SERVICE DU PROJET ÉDUCATIF ET DE LA JEUNESSE

0143938285

Il conçoit et met en œuvre les dispositifs liés à l'action éducative, la formation initiale, l'enseignement supérieur.

Cheffe de service : Raphaële BUCHSENSCHUTZ

Chef de Service Adjoint : Frédéric GAGNET

BUREAU DE LA FORMATION, DE L'ORIENTATION ET DE LA MOBILITÉ

Chef de bureau: Frédéric GAGNET

BUREAU DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DE LA CITOYENNETÉ Cheffe de bureau

Cheffe de bureau: Stéphanie GOURDOL

MISSION

DÉPARTEMENTALE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE Marion WACOGNE

SERVICE DE LA RESTAURATION ET DE L'ÉDUCATION AU GOÛT

01 43 93 98 18

Il assure la production des repas pour les demipensionnaires, applique la tarification et développe les actions de l'Education au goût.

Chef de service : Pascal NAVIER

BUREAU ADMINISTRATIF ET FINANCIER CHEFFE DE BUREAU:

en cours d'affectation

BUREAU DES CUISINES CENTRALES CHEF DE BUREAU : en cours d'affectation

MISSION SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET EDUCATION AU GOÛT

RESPONSABLE: en cours d'affectation

SERVICE DES POLITIQUES ET RESSOURCES TECHNIOUES

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Directrice adjointe: Blandine FRANÇOIS

Directrice déléguée: Saadia BOUY-SAHALI

ET DE LA JEUNESSE

Directeur: Pascal RIBAUD

0143937728

0143934539

Il conduit les opérations de construction et de réhabilitation des collèges, définit et met en oeuvre la politique éducative numérique et apporte son expertise technique aux autres services.

Chef de service: Robin MONNIER, Directeur du PEI

BUREAU DU CONSEIL ET DE L'APPUI TECHNIQUE Chef de bureau:

Chef de burea en attente

PÔLE TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR L'EDUCATION (TIE)

Responsable: Yacine DIALLO

BUREAU DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Chef de bureau: Philippe LAPALUS

Rattachés à la direction

AIDE AU PILOTAGE

COMMUNICATION

PÔLE PROJETS PRIORITAIRES

PÔLE DÉMOGRAPHIQUE ET PROSPECTIVES SCOLAIRES

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES COLLÈGES

0143938265

Il est l'interlocuteur unique et de proximité pour les collèges. Il gère la relation au quotidien et assure le lien avec les autres services de la Direction.

Cheffe de service: Marianne FALAIZE Chefs de service adjoints: Laurent DOGEANU Sophie GENU-SAED

Chargée de mission: Alexandra PAUL-AUGER

UNITÉ TERRITORIALE 1

Cheffe de bureau : Sara NANAA Cheffe de bureau adjointe : Martine ECHTLER

UNITÉ TERRITORIALE 2

Chef de bureau: Patrick MOUCHEL Cheffe de bureau adjointe: Guënael TIBONNIER

UNITÉ TERRITORIALE 3

Cheffe de bureau: poste vacant Chef de bureau adjoint: Eric FOURDRINIER

UNITÉ TERRITORIALE 4

Cheffe de bureau: Ghislaine HEGO Chef de bureau adjoint: Sébastien VILLIERME

BUREAU DES AGENTS TECHNIQUES DES COLLÈGES

Cheffe de bureau: Adeline RANNOU Chef de bureau adjoint : Manuel ANTUNES

EQUIPES MOBILES DE MAINTENANCE (TERRITORIALES, ESPACE VERT, URGENCE, COURANT FAIBLE) Responsable: Gilles BARBASON

CELLULE DE CONTRÔLE BUDGETAIRE

Responsable: Julie DAVID

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

0143931085

Il prend en charge les fonctions supports de la Direction: budget, commande publique, politique d'achat, personnel, informatique et logistique.

Chef de service: Laurent GERBOUD Cheffe de service adjointe: Patricia KOLANYK

BUREAU DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

Cheffe de bureau: Patricia KOLANYK

BUREAU DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Cheffe de bureau: Clarisse PICARD

BUREAU DU PERSONNEL, DE L'INFORMATIQUE ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

Cheffe de bureau: Corinne GIMENEZ

LE SERVICE DES RELATIONS **AVEC LES** COLLÈGES

Vos interlocuteurs au quotidien

actualisation mai 2014



Ce service est la porte d'entrée des collèges avec le Département. Il permet d'avoir un interlocuteur unique capable de répondre à l'ensemble des demandes. Il est réparti en quatre unités territoriales pour garantir une bonne connaissance des établissements tant du point

de vue technique que des enjeux de l'environnement et de la communauté éducative. La carte du département référence les quatre unités ainsi qu'une fiche contact par unité territoriale vous permettant d'identifier votre interlocuteur.

UNITÉ TERRITORIALE 1

Villes concernées: Aubervilliers. Le Bourget, La Courneuve, Dugny, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis. Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen. Stains. Villetaneuse.

Cheffe de bureau:

Sara NANAA

Cheffe de bureau adjointe:

Martine ECHTLER

Téléphone du secrétariat:

0143934671



UNITÉ TERRITORIALE 2

Villes concernées: Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Drancv. Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte.

Chef de bureau: Patrick MOUCHEL Cheffe de bureau adjointe:

Guënael TIBONNIER Téléphone du secrétariat: 0143934672



UNITÉ TERRITORIALE 3

Villes concernées: Bagnolet, Bobigny, Les Lilas, Montreuil-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré Saint-Gervais. Romainville. Rosny-sous-Bois.

Chef de bureau: en attente Chef de bureau adjoint: Eric FOURDRINIER Téléphone du secrétariat :

0143934673

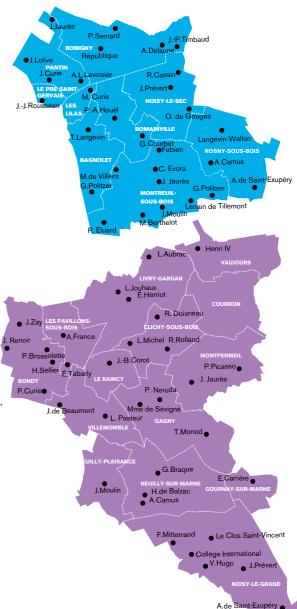
UNITÉ TERRITORIALE 4

Villes concernées:

Bondy, Clichy-sous-Bois, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillonssous-Bois, Le Raincy, Vaujours, Villemomble.

Cheffe de bureau:

Ghislaine HEGO Chef de bureau adjoint: Sébastien VILLIERME Téléphone du secrétariat: 0143934674



UNITÉ TERRITORIALE 1

ACCUEIL DE 8 H 30 À 17 H 30

Tel: 0143934671 Fax: 0143937525

SECRÉTARIAT

SECRETARIAI		
Nathalie TOMASSO	01 43 93 98 13	ntomasso@cg93.fr
Lébia BENATTOU	01 43 93 96 47	lbenattou@cg93.fr
CHEFFE DE BUREAU		
Sara NANAA	0143934247	snanaa@cg93.fr
CHEFFE DE BUREAU ADJOINTE		
Martine ECHTLER	0143939637	metchler@cg93.fr
ATTACHÉE VIE DES COLLÈGES		
ATTACHEE VIE DES COLLEGES	01 43 93 77 58	sgrangerthore@cg93.fr
Sandra GRANGER-THORE		Sgranger thoreweg 55.11
RÉDACTEURS		
Lucien EL HEROUI/Saint-Denis, Epinay-sur-Seine, lle-Saint-Denis, Saint-Ouen	0143938287	lelheroui@cg93.fr
Julien PAGANI/Pierrefitte, La Courneuve, Dugny, Le Bourget, Stains, Aubervilliers, Villetaneuse	0143939839	jpagani@cg93.fr
INGÉNIEUR		
Yahaya KAAMOUCHI/Le Bourget, La Courneuve, Dugny, L'Ile-Saint-Denis, Villetaneuse / en intérim Jean Moulin Aubervillers	0143939608	ykaamouchi@cg93.fr
TECHNICIENS		
en attente (Martine ECHTLER par intérim) Aubervilliers "G Péri", Stains "P.Neruda, Barbara, J.Curie"	0143939588	jlyard@cg93.fr
Jacquot VIDOT/Saint-Denis, Saint-Ouen "Jean Jaurès"	0143939663	jvidot@cg93.fr
Marinella LEITAO/Épinay-sur-Seine, Pierrefitte, Saint- Ouen "J.Baker, J.Michelet"	0143939696	mleitao@cg93.fr
Jean-Claude LYARD logements de fonction/ Aubervilliers "R. Luxembourg"	0143939588	jlyard@cg93.fr
GESTION DES PERSONNELS TECHNIQUES DES CO	LLÈGES	
en attente	01 43 93 11 76	
CHEFS DE SERVICE ADJOINTS		
Laurent DOGEANU	0143934643	Idogeanu@cg93.fr
Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
_·		<u> </u>
CHEFFE DU SERVICE DES RELATIONS AVEC LES CO Marianne FALAIZE	0143931086	mfalaiza@aaQ3 fr
		mfalaize@cg93.fr
DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ÉDUCATION ET DE LA		
Blandine FRANCOIS	0143938260	blfrancois@cg93.fr
DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE		
Pascal RIBAUD	0143934594	pribaud@cg93.fr

UNITÉ TERRITORIALE 2

ACCUEIL DE 8 H 30 À 17 H 30

Tel: 0143934672 Fax: 0143938616

SECRÉTARIAT

SECRETARIAT		
Aïssata CAMARA	0143938279	acamara@cg93.fr
CHEF DE BUREAU		
Patrick MOUCHEL	0143939594	pmouchel@cg93.fr
CHEFFE DE BUREAU ADJOINTE		
Guénaël TIBONNIER	0143939821	gtibonnier@cg93.fr
ATTACHÉE VIE DES COLLÈGES		
Laure MOUCHY	0143937989	lmouchy@cg93.fr
RÉDACTEURS		
Lucile PREVOST/Aulnay-sous-Bois, Tremblay-en-France, Villepinte	0143937993	lprevost@cg93.fr
Patricia BISSON/Le Blanc-Mesnil, Drancy, Sevran	0143938990	pbisson@cg93.fr
INGÉNIEUR		
Nordin JAALI/ Drancy "A. France, P. Bert, Liberté, P.Langevin, P.Sémard"	0143939667	njaali@cg93.fr
TECHNICIENS		
Eric LABAT/Aulnay-sous-Bois, Sevran "Painlevé", Drancy "Jorissen"	0143939652	elabat@cg93.fr
Thierry TAMBURINI/Tremblay-en-France, Villepinte	0143939635	ttamburini@cg93.fr
Lino LAUTRIDOU Technicien polyvalent / Le Blanc-Mesnil, Sevran	0143939629	llautridou@cg93.fr
Guy BARRU/Technicien de dépannage urgence	0143939622	gbarru@cg93.fr
GESTION DES PERSONNELS TECHNIQUES DES CO	DLLÈGES	
Jeanine MORDUAN	0143934239	jmorduan@cg93.fr
CHEFS DE SERVICE ADJOINTS		
Laurent DOGEANU	0143934643	ldogeanu@cg93.fr
Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
CHEFFE DU SERVICE DES RELATIONS AVEC LES C	OLLÈGES	
Marianne FALAIZE	0143934643	mfalaize@cg93.fr
DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ÉDUCATION ET DE LA	JEUNESSE	
Blandine FRANCOIS	0143938260	blfrancois@cg93.fr
DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE		
Pascal RIBAUD	0143934594	pribaud@cg93.fr

UNITÉ TERRITORIALE 3

ACCUEIL DE 8 H 30 À 17 H 30

Tel: 0143934673 Fax: 0143937558

SECRÉTARIAT

SECRETARIAT		
Morline DUVAL	0143938291	moduval@cg93.fr
Amandine SCHUTZ	0143934596	aschutz@cg93.fr
CHEF DE BUREAU		
en attente		
CHEF DE BUREAU ADJOINT		
Éric FOURDRINIER	0143939633	efourdrinier@cg93.fr
	01 10 30 30 00	010010111101000000011
ATTACHÉES VIE DES COLLÈGES		
Nadine GUERIN/Bagnolet, Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Rosny-sous-Bois	0143938281	nguerin@cg93.fr
RÉDACTEURS		
Huguette BEAUPRES de MONSALES/Bagnolet, Montreuil, Romainville, Rosny-sous-Bois	0143938282	hbeaupres@cg93.fr
Sandrine BEAUVIE/Bobigny, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré Saint-Gervais	0143939218	sbeauvie@cg93.fr
INGÉNIEUR		
Frédéric BOISSADY/Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais,	01 42 02 42 02	fli
Rosny-sous-Bois	0143934202	fboissady@cg93.fr
TECHNICIENS		
Yacine KHEMISSI	01 43 93 40 98	ykhemissi@cg93.fr
Technicien de maintenance Benjamin SOUVANNAVONG/Montreuil "Politzer,		
Moulin, Lenain de Tillemont, Berthelot, Eluard, Jaures", Noisy-le-Sec	, 0143934698	bsouvannavong@cg93.fr
Fabio FERNANDES/Bagnolet, Montreuil "Fabien, Jaurès, Marais de Villiers", Romainville	0143934242	ffernandes@cg93.fr
Daniel PAPILLON Technicien pour logements de fonction	0143939623	dpapillon@cg93.fr
GESTION DES PERSONNELS TECHNIQUES DES CO	LLÈGES	
Christelle DOSREIS	0143934249	cdosreis@cg93.fr
CHEFS DE SERVICE ADJOINTS		
Laurent DOGEANU	0143934643	ldogeanu@cg93.fr
Sophie GENU-SAED	0143939612	sgenusaed@cg93.fr
CHEFFE DU SERVICE DES RELATIONS AVEC LES CO	NI ÈGES	
Marianne FALAIZE	0143931086	mfalaize@cg93.fr
DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ÉDUCATION ET DE LA .		h f r = r = r r = 0.2 fr
Blandine FRANCOIS	0143938260	blfrancois@cg93.fr
DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE		
Pascal RIBAUD	0143934594	pribaud@cg93.fr

UNITÉ TERRITORIALE 4

ACCUEIL DE 8H30 À 17H30

Tel: 0143934674 Fax: 0143938958

SECRÉTARIAT

0143937912	vgasnereau@cg93.fr
0143934238	sflandre@cg93.fr
0143938278	ghego@cg93.fr
01/13/03/06/2/	svillierme@cg93.fr
0143 93 9024	Sviillei The @ cg 33.11
0143937981	celoy@cg93.fr
01 43 93 79 90	mfleury@cg93.fr
01 //3 03 12 20	pwemmert@cg93.fr
0145 55 12 25	pwerninert@cg55.ii
01//3931059	khardel@cg93.fr
0143934635	mbelarbi@cg93.fr
- 01/13 93 69 88	kbaitiche@cg93.fr
0143939584	pcreis@cg93.fr
	<u> </u>
0143934216	pgastal@ctg93.fr
0143934600	mjacquin@cg93.fr
0143934643	ldogeanu@cg93.fr
0143939612	sgenusaed@cg93.fr
COLLÈGES	
	mfalaize@cg93.fr
0143938260	blfrancois@cg93.fr
E	
_	
	0143934238 0143938278 0143939624 0143937981 0143937981 0143931059 0143934635 0143934635 0143934216 OLLÈGES 0143934643 0143939612 COLLÈGES 0143931086 A JEUNESSE 0143938260

SE CONSTRUIRE



OUVERTURE CULTURELLE ET AU MONDE

IN SITU, ARTISTE EN RÉSIDENCE DANS LES COLLÈGES

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6° à la 3° dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

- Laboratoire dans le champs de l'éducation artistique et culturelle
- Soutien à la création par l'intermédiaire de bourses de création versées aux artistes
- Créer un lien fort entre les établissements scolaires et la création et la recherche
- Permettre aux artistes de partager leur travail avec les élèves
- Comprendre les processus de création d'une œuvre et développer un regard critique

DESCRIPTIF

L'idée du dispositif est de proposer chaque année à 10 artistes ou collectif, dans tous les champs de la création contemporaine (théâtre, danse, littérature, arts plastiques, design, arts visuels...) d'être en résidence de création le temps d'une année scolaire dans un collège du département. Une salle est mise à disposition des artistes au collège toute l'année. Le temps de présence se répartit entre des temps de travail propre aux artistes (répétition...) et des temps de mise en partage de ce travail avec une classe référente, sous la forme d'ateliers avec les professeurs et leurs élèves.

Une structure culturelle est associée à la résidence. Cette dernière a en charge l'accompagnement du projet artistique (programmation, production, diffusion...) et l'accompagnement d'un parcours culturel pour les élèves (sorties, billetterie, transports).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Un collège ayant déjà bénéficié d'une résidence IN SITU ne peut plus se porter candidat. Les collèges intéressés doivent se manifester au plus tard à la fin du 2° trimestre qui précède l'année scolaire durant laquelle aura lieu la résidence (soit mars 2015 pour une résidence 2015-2016).

MODE DE FINANCEMENT

Les artistes reçoivent des bourses de création d'un montant de 15 000, 20 000 ou 23 000€. Les structures culturelles associées reçoivent des subventions de 3000€ pour l'accompagnement de ces résidences.

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS Mission « La Culture et l'Art au Collège » YASMINE DI NOIA 0143937677 JULIE LAMIER 0143938545

PLAN DÉPARTEMENTAL « LA CULTURE ET L'ART AU COLLÈGE »

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS

Mission « La Culture et l'Art au Collège »

SARAH DESCARGUES 0143938339 micaco@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6° à la 3° dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

- Participer à l'éducation artistique, culturelle et scientifique au sein des collèges
- Contribuer à la réussite scolaire et l'ouverture culturelle des élèves
- Permettre aux élèves de comprendre les processus de création d'une œuvre et développer un regard critique

DESCRIPTI

Il s'agit d'un dispositif qui permet à tous les collèges publics de bénéficier de trois parcours artistiques et culturels chaque année. Il prend la forme d'un appel à projets auprès des structures culturelles et artistiques de la Seine Saint Denis et au-delà. Chaque parcours est constitué d'environ 20 heures d'ateliers avec un artiste ou un chercheur, 10 heures de sorties et 10 heures d'échanges/débats et de préparation d'un temps de restitution.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les structures culturelles, une fois les parcours coconstruits avec les collèges déposent les propositions visées par le chef d'établissement, entre mars et mai, pour l'année scolaire suivante. Les résultats de cet appel à projets sont communiqués en juin.

Le nombre de parcours par collège est plafonné à 3 par an.

MODE DE FINANCEMENT

Les parcours « CAC » sont pris en charge par le Département à concurrence de 3800 € versés sous forme de subvention aux structures

 $\frac{1}{20}$

COLLÈGE AU CINEMA

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6^e à la 3^e dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la culture et au langage cinématographique
- Participer au développement d'une pratique culturelle et à la construction d'un parcours de spectateur
- Former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine, notamment en version originale

DESCRIPTIF

Dispositif national d'éducation à l'image, mis en œuvre depuis 1999 sur le département à l'initiative du Conseil général, et coordonné par Cinémas 93.

Action de sensibilisation à la culture et au langage cinématographiques, à travers la projection de quatre films en salle, d'une rencontre ou d'une intervention en classe, accompagnée de documents pédagogiques et de formations pour les enseignants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

4 classes maximum par établissement:

Quand?		Qui ?	Comment ?
	étape 1	L'enseignant coordina- teur	Il inscrit en ligne son collège au dispositif sur le site www.cinemas93.org
Jusqu'au 15 septembre 2014	étape 2	L'enseignant coordina- teur et le chef d'éta- blissement (signature)	L'enseignant retourne la convention de partenariat signée par le chef d'établis- sement à Cinémas 93
Jusqu'au 19 septembre 2 014	étape 3	Le chef d'établisse- ment	Il peut inscrire jusqu'à 4 enseignants à la formation sur GAIA (entre le 18 août et le 15 septembre).

MODE DE FINANCEMENT

Subvention à l'association Cinémas 93 pour la coordination du dispositif et le paiement des transports des élèves.

CHIARA DACCO 0148102128

chiaradacco@ cinemas93.org

→+ D'infos: www.cinemas93.org

PARCOURS D'EDUCATION A L'IMAGE

SARAH DESCARGUES

YASMINE DI NOIA 0143937677

0143938339

JULIE LAMIER 0143938545

PUBLIC CONCERNÉ

6e à la 3e dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

- Questionner les images fixes et en mouvement sous toutes leurs formes
- Faciliter le regard critique et l'analyse des images
- Comprendre les formes innovantes de production et diffusion des images

DESCRIPTIF

Ces actions ont pour objectif de questionner les images fixes et en mouvement sous toutes leurs formes y compris virtuelles et médiatiques, mais toujours sous l'angle de la création, en imaginant des formes innovantes prenant en compte les avancées technologiques en matière de production et de diffusion des images

Chaque parcours concerne nécessairement un groupe classe et se déroule pour sa plus grande part ou en totalité pendant le temps scolaire. Un collège ne peut pas accueillir plus d'un parcours par an. Ce projet doit être inscrit dans le volet culturel du projet d'établissement et se distinguer des autres propositions effectuées dans le cadre des dispositifs nationaux d'éducation artistique et culturelle.

Un parcours s'organise en 4 temps principaux durant une année scolaire, pour une durée totale d'environ 55 heures:

- Un temps de pratique collective ou individuelle (environ
- Un temps consacré à des spectacles, rencontres, visites et sorties culturelles. (environ 15 heures)
- Un temps d'analyse critique (environ 8 heures)
- Un temps de clôture (environ 4 heures)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

En 2014-2015, ces parcours sont spécifiquement dédiés aux 12 nouveaux collèges construits ou reconstruits dans le cadre du PEI.

MODE DE FINANCEMENT

Les parcours sont gratuits pour les collèges. Les structures partenaires bénéficient d'une subvention pour financer l'ensemble des frais inhérents à l'action.

ODYSSÉE JEUNES APPEL À PROJETS

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6e à la 3e/Classe SEGPA

OBJECTIFS

- Favoriser l'ouverture culturelle des collégiens
- Soutenir les projets pluridisciplinaires élaborés par les équipes pédagogiques des collèges
- Diminuer la participation financière à la charge des familles des élèves

DESCRIPTIF

Créé en 2009 dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la Fondation BNP Paribas, le programme Odyssée Jeunes est dédié à soutenir la réalisation de voyages scolaires organisés par les collèges de Seine-Saint-Denis. À vocation pédagogique et culturelle, les voyages financés par Odyssée Jeunes s'inscrivent dans les thématiques suivantes: découverte des lieux de mémoire et de patrimoine, découverte et apprentissage d'une langue étrangère, éducation au développement durable, découverte des sciences, éducation à la citoyenneté. Le projet doit être pluridisciplinaire et favoriser l'implication des élèves. Le programme prévoit deux appels à projets annuels et organise au mois de juin le concours Carnets de Voyage: les collégiens et leurs enseignants sont invités à partager leur projet et leur voyage avec une sélection d'images, de documents symboliques et de récits compilés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tous les collèges du département peuvent déposer un ou plusieurs projets de demande de subvention en se connectant sur le site www.odysseejeunes.com. Pour élaborer leur projet, les porteurs peuvent commander le guide pratique qui apporte toutes les précisions sur les critères de sélection. Le projet doit être validé en conseil d'administration du collège. Les dossiers sont ensuite examinés par le comité de sélection Odyssée Jeunes qui réunit les services départementaux du Conseil général et de l'Éducation nationale ainsi que la fondation BNP Paribas

MODE DE FINANCEMENT

La subvention attribuée par le programme peut aller jusqu'à 10 000 € par projet et vise à diminuer la participation financière des familles des élèves. L'établissement scolaire doit donc apporter une contribution pour la part accompagnateur.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

MOHAMED OTMANI 0143934092 motmani@cg93.fr DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

MOHAMED OTMANI 0143934092 motmani@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6º à la 3º/Classe SEGPA

OBJECTIFS:

- Soutenir les directions des collèges et leurs équipes pédagogiques à la mise en œuvre de projets pérennes en faveur des élèves:
- Soutenir des projets s'inscrivant dans les enjeux de politique éducative du Département;
- Apporter un soutien financier complémentaire aux collèges au-delà de la dotation de fonctionnement.

DESCRIPTIF:

L'appel à projets pédagogiques vise à soutenir les projets des équipes pédagogiques et éducatives des collèges qui s'inscrivent dans les axes thématiques du Projet Éducatif Départemental:

- Citoyenneté
- Ecologie urbaine
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Santé/nutrition
- Education au goût
- Orientation

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les porteurs de projets doivent présenter une fiche projet (téléchargeable sur l'extranet des collèges) et présenter le diagnostic pédagogique qui guide l'action envisagée, mais aussi le déroulement de l'action en elle-même, les partenaires associés et le calendrier du projet.

Les projets doivent être validés en conseil d'administration du collège.

Deux appels à projets: un premier à la rentrée scolaire du 25 août au 3 octobre 2014 et un second en janvier/février 2015.

MODE DE FINANCEMENT

Le montant du financement est variable selon la dimension des projets. Le règlement intérieur de l'appel à projets et la fiche projet sont disponibles sur l'extranet des collèges. Le collège doit participer au financement du projet.

→+ D'infos:

www.odysseejeunes.com

/2/4

HISTOIRE/TERRITOIRE

ARCHÉOSITE DU PARC DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-ÎLE

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6º à la 3º/SEGPA. Enseignants

OBJECTIFS

- Faire découvrir le patrimoine archéologique départemental
- Valoriser et diffuser des connaissances scientifiques en lien avec les programmes scolaires du secondaire.
- Mieux comprendre l'évolution des relations entre l'Homme et son environnement au fil des périodes chronologiques.

DESCRIPTIF

Situé dans le parc départemental de la Haute-lle (Neuilly-sur-Marne), l'archéosite reconstitue, à partir des découvertes archéologiques, l'environnement, l'habitat et le mode de vie des populations préhistoriques. Il propose aux collégiens une approche sensible de l'histoire de l'Homme et de son environnement depuis 10 000 ans. Son équipe d'archéologues médiateurs, en lien avec la Direction de la nature, des paysages et de la biodiversité, accueille professeurs d'histoire (la préhistoire, les méthodes de l'archéologie), de géographie (site alluvionnaire de fond de vallée), de SVT (faune et flore de milieux humides, mini-exposition à disposition des collèges) et de technologie (matières premières, production d'outils, ergonomie...).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'archéosite est ouvert du 1er mars au 31 octobre. Les réservations s'effectuent de septembre à juin.

MODE DE FINANCEMENT

Les activités de l'archéosite sont gratuites pour les collégiens. L'accueil des classes est financé par le Conseil général (hors transports). DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU SPORT
ET DES LOISIRS
Service du patrimoine
culturel
0143 93 75 32
hauteile@cg93.fr



PATRIMOINE ET HISTOIRE URBAINE EN SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU SPORT
ET DES LOISIRS
Service du patrimo

0143937532 patrimoineculturel @cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6º à la 3º. SEGPA. Enseignants

OBJECTIFS

- Découvrir la diversité du patrimoine et comprendre les enjeux de sa conservation, de sa restauration ou de sa réhabilitation
- Sensibiliser les élèves au patrimoine local et à leur environnement urbain.
- Valoriser le cadre de vie des élèves et leur permettre de se l'approprier.

DESCRIPTIF

Au cœur de logiques urbaines complexes, le patrimoine constitue, en Seine-Saint-Denis, un témoin privilégié de l'histoire sur un territoire en constante mutation. Afin de mieux l'identifier et le connaître, le Service du patrimoine culturel propose deux actions.

Plate-forme numérique sur le patrimoine et l'histoire urbaine de la Seine-Saint-Denis:

mis en ligne à l'automne 2014, ce site Internet permettra à tous de découvrir le patrimoine du territoire. Une interface cartographique donnera notamment accès aux multiples ressources documentaires produites par le Département et ses partenaires. Déclinée sur smartphones et tablettes, la plate-forme sera aussi un instrument pour parcourir le département et composer ses propres itinéraires, en fonction de critères thématiques ou géographiques.

Accompagnement des projets portés par les enseignants sur l'histoire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture: des bourgs anciens aux grands ensembles en passant par la révolution industrielle, le Service du patrimoine culturel met son expertise au service des enseignants dans le cadre de leurs projets pédagogiques (balades urbaines, mise à disposition de ressources documentaires...).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour l'accompagnement des projets et les visites, se renseigner auprès du Service du patrimoine culturel.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit

 $\sqrt{26}$

VISITES DE CHANTIERS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6º à la 3º / SEGPA, Enseignants

OBJECTIFS

- Faire découvrir le patrimoine archéologique départemental
- Sensibiliser le public scolaire aux enjeux de l'aménagement du territoire.
- Faire connaître les métiers et les méthodes de l'archéologie.

DESCRIPTIF

En fonction des chantiers en cours, des visites de fouilles archéologiques peuvent être organisées. Suivant les délais et les conditions, c'est l'opportunité pour des classes de collèges de découvrir les traces archéologiques des différentes périodes historiques ainsi que les méthodes de l'archéologie. Des expositions thématiques peuvent aussi être proposées.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Se renseigner par téléphone sur la disponibilité des chantiers archéologiques en cours.

MODE DE FINANCEMENT

Les visites des classes sur les chantiers de fouilles archéologiques sont gratuites. L'accueil des classes est financé par le Conseil général (hors transports).

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU SPORT
ET DES LOISIRS
Service du patrimoine
culturel
0143937532

hauteile@cg93.fr



EXPOSITION « 1418. ECHOS, VERSOS & GRAPHIES DE BATAILLES »

DIRECTION
DES SERVICES DI
ARCHIVES
0143939700

dsa_extranet@cg93.fr

Le site des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis: www.archives.

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6º à la 3º

OBJECTIFS

S'approprier les images et les écrits authentiques de la Première Guerre mondiale pour mieux comprendre l'histoire

DESCRIPTIF

A partir de cartes postales éditées et/ou écrites pendant la Première Guerre mondiale et des photographies des dommages de guerre, conservées aux Archives Départementales, l'artiste plasticienne Catherine Poncin s'approprie les images et les textes, les transforme et leur donne un sens renouvelé. Les Archives départementales accueilleront cette exposition dés le mois d'octobre 2014 jusqu'à juin 2015. Des rencontres avec l'artiste et des ateliers autour de cette exposition seront organisés tout au long de l'année scolaire.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription indispensable auprès de la Direction des Services d'Archives

Nombre de places limité

MODE DE FINANCEMENT

Visite commentée gratuite

ATELIERS D'HISTOIRE

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6º à la 3º

OBJECTIFS

Appréhender l'histoire et son territoire

DESCRIPTIF

Lors de ces ateliers, encadrés par un médiateur du patrimoine, les élèves accompagnés de leur enseignant travaillent sur des thèmes en lien avec l'histoire du territoire départemental et des populations qui s'y sont succédées.

Plusieurs ateliers sont proposés:

- -Entrez aux Archives
- Bombardement et Résistance durant la Seconde Guerre mondiale
- Vivre en 93, une certaine idée de la Seine-Saint-Denis
- Un siècle d'immigration en Seine-Saint-Denis
- Enquêtes policières aux Archives
- Archives à la Une

Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale, deux ateliers d'histoire:

- Morts pour la France, Première Guerre mondiale
- Cartes postales: correspondance entre le front et l'arrière

et une exposition:

- « 1418. Échos, verso & graphies de batailles ».

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les dates d'inscription dépendent des ateliers. Se renseigner auprès des services d'archives.

Sur chaque atelier, le nombre de place est limité.

MODE DE FINANCEMENT

Ateliers gratuits

DIRECTION
DES SERVICES
D'ARCHIVES
0143939700

dsa_extranet@cg93.fr

Le site des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis: www.archives.

ACCUEIL DU PUBLIC

18, avenue du Président Salvado Allende 93 000 Bobigny

Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 00

PARCOURS DE DÉCOUVERTES URBAINES

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS

Mission "la culture et l'art au collège" JULIE LAMIER jlamier@cg93.fr,

0143938545

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes classes de la 6° à la 3° dont classes à publics dits « spécifiques » (SEGPA, ULIS, Classes d'accueil...)

OBJECTIFS

 Mieux connaître et comprendre leur environnement urbain inscrit dans le contexte de l'histoire du territoire départemental et de l'histoire nationale.

DESCRIPTIF

Chaque parcours se déroule en trois temps.

Au cours d'une balade dans l'environnement proche du collège, les élèves découvrent des formes urbaines et architecturales de différentes époques et de fonctions diverses, caractéristique d'une histoire et du développement urbain du quartier et de la ville. Lors de la séance aux Archives municipales ou départementales, les élèves observent et étudient les différentes sources (écrites ou iconographiques) qui documentent la promenade et s'inscrivent dans une histoire. Les participants constatent que ce territoire laisse des traces aux archives.

Enfin, lors de la visite au sein d'un établissement culturel, les collégiens mettent en relation le territoire parcouru avec d'autres histoires urbaines ou sociales. Les participants élargissent ainsi leur vision du territoire vécu.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les collèges invités sont contactés par le département et la DSDEN. Sur les 125 collèges que compte le département, douze établissements scolaires et vingt-quatre classes peuvent bénéficier de parcours de découvertes urbaines. Cette liste est établie sur la basse des critères suivants :

- une géographie définie en fonctions des informations patrimoniales à disposition.
- une répartition la plus large possible sur l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis,
- les priorités éducatives (ECLAIR, RRS, Osez l'Ourcq), établis en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale en Seine-Saint-Denis (DSDEN),

Inscription dans la limite de 12 collèges et 24 classes.

MODE DE FINANCEMENT

Les parcours sont intégralement financés par le Département

3O

« PARCOURS ARCHIVES, HISTOIRE, CITOYENNETÉ »: LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



PUBLIC CONCERNÉ: 3°

OBJECTIFS

 Saisir les éléments du passé pour développer la lecture critique et l'exercice de la citoyenneté.

DESCRIPTIF

Deux centres d'archives de dimension nationale se sont récemment implantés en Seine-Saint-Denis: les Archives diplomatiques à La Courneuve et les Archives nationales sur le site de Pierrefitte. Leurs fonds mettent en perspective les questions historiques à l'échelle nationale et mondiale, en complémentarité de l'approche locale que permettent les ressources des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Les archives sont une source essentielle pour comprendre les enjeux contemporains. La confrontation des points de vue complémentaires lors de parcours permet d'éclairer des choix d'hier qui ont fabriqué le territoire et les populations d'aujourd'hui.

Le « Parcours Archives, Histoire, Citoyenneté » 2014-2015 est sur la Première Guerre mondiale.

Cette première édition s'inscrit dans la célébration du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Les élèves sont accueillis par chaque centre d'archives pour découvrir et analyser des documents historiques et comprendre les enjeux diplomatiques de la guerre, ses répercussions nationales et ses conséquences au plan local.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription indispensable auprès de la Direction des Services d'Archives

Nombre de places limité

MODE DE FINANCEMENT

Parcours gratuits

DIRECTION DE DU SERVICE DES ARCHIVES 01 43 93 97 00 dsa_extranet@cg93.fr

www.archives.seinesaint-denis.fr.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

DIRECTION DU SERVICE DES ARCHIVES

Mission "la culture et l'art au collège"

dsa_extranet@cg93.fr

www.archives.seinesaint-denis.fr 01 43 93 97 00

INSCRIPTION

Direction des services de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis:

www.dsden93.ac

Pôle pédagogi

SYLVIE MALTRAVERSI 01 43 93 73 22

Service des concours SOUKEYNA GUEYE-MARY 01 43 93 71 42

PUBLIC CONCERNE: 3e

OBJECTIFS

 « Ce concours a pour objectif de perpétuer la mémoire de la Résistance et de la Déportation chez les jeunes pour leur permettre d'en tirer les leçons civiques dans la vie d'aujourd'hui. » BOEN, n° 22, 30 mai 2013.

DESCRIPTIF

L'organisation du concours est fixée par arrêté du ministre de l'éducation nationale (arrêté du 21 décembre 2009, publié au Journal Officiel le 21 janvier 2010).

Le règlement et le thème sont précisés chaque année dans une note de service publiée au BOEN.

Le concours est organisé à deux échelons : les meilleurs travaux sont sélectionnés et récompensés à l'échelle départementale, puis nationale.

Le Département de la Seine-Saint-Denis soutient le concours départemental en partenariat avec les associations de mémoire et d'anciens combattants du territoire. Il met à disposition des enseignants, les ressources des Archives départementales dont un atelier sur la deuxième guerre mondiale.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription indispensable (voir ci-contre)

MODE DE FINANCEMENT

Parcours gratuits

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

INITIATION AU GOLF

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

Faire découvrir un sport peu pratiqué en Seine-Saint-Denis

DESCRIPTIF

Le Comité départemental de golf propose avec le Golf de La Poudrerie à Sevran (UCPA) des parcours d'initiation au golf pour les collégiens de la Seine-Saint-Denis.

Sur le temps scolaire: cycle de 8 séances (6 séances gérées par l'enseignant avec mise à disposition d'un kit fédéral d'initiation au golf et deux séances au golf de Sevran co-encadrées avec les moniteurs du Golf).

Sur le temps de l'association sportive: cycle de 15 séances (mise à disposition d'un kit fédéral d'initiation au golf, possibilité de venir 1 séance sur 3 au golf, avec dotation d'un jeton de practice par élève).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

2 séances de formation préalable sont proposées aux enseignants d'EPS au Golf de la Poudrerie.

Nombre de places: 4 classes et 2 associations sportives.

MODE DE FINANCEMENT

Activités entièrement subventionnées par le Conseil général

GOLF DÉPARTEMENTAL DE SEVRAN ÉRIC DELSARTE 01.41.52.19.30

ÉQUITATION

CENTRE ÉQUESTR UCPA LA COURNEUVE

BRIGITTE RINALDI 06 07 35 05 41 01 48 38 62 63

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6e à la 3e

OBJECTIFS

 Faire découvrir un sport peu pratiqué en Seine-Saint-Denis

DESCRIPTIF

Le centre équestre départemental UCPA à La Courneuve propose des formules de stages d'initiation à l'équitation pour les collégiens.

Sur le temps scolaire : stage de 2 jours

Sur le temps de l'association sportive: cycle annuel pour une douzaine d'élèves.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nombre de places: 12 classes et 1 association sportive

MODE DE FINANCEMENT

Activités entièrement subventionnées par le Conseil général.

/3/4

TROPHÉE ET ARMADA DES BAHUTS

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

 Faire découvrir l'univers de la mer aux collégiens de la Seine-Saint-Denis.

DESCRIPTIF

Trophée des Bahuts: 3 séances d'initiation à la voile à la base régionale de Vaires-sur-Marne. Un week-end rallye et régates en baie de Quiberon, finale à Vaires-sur-Marne.

Armada des Bahuts: 5 jours de navigation en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription ouverte entre octobre et décembre.

1 équipage : 1 professeur et 6 élèves.

Trophée des Bahuts: 22 équipages (2 équipages maximum

par établissement).

Armada des Bahuts: 12 équipages (2 équipages maximum

par établissement).

MODE DE FINANCEMENT

Action subventionnée à 80 % par le Département.

Participation financière complémentaire demandée aux

établissements:

Trophée des bahuts: 500 € par équipage Armada des Bahuts: 1000 € par équipage TROPHÉE ET ARMADA DES BAHUTS:

ssociation

FRANCINE LECERF 06.30.60.91.84 01.57.33.07.35

SOUTIEN AUX PROJETS ÉDUCATIFS SPORTIFS

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS

Service du Sport et les Loisirs

JULIEN FONTE 0143937676 jfonte@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les classes de la 6° à la 3°

OBJECTIFS

 Soutenir les projets éducatifs sportifs des associations sportives de collège

DESCRIPTIF

Il concerne les actions plaçant l'activité sportive comme support d'un projet permettant aux élèves de mieux comprendre dans quel environnement, contexte et dynamique s'inscrit une discipline sportive ou le sport en général.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Demande de subvention à adresser par courrier ou par mail au Service du Sport et des loisirs.

Le dossier de demande comprend:

- le descriptif du projet
- le budget prévisionnel à l'équilibre
- le courrier de demande adressé au Président du Conseil général, signé par le chef d'établissement
- le RIB de l'établissement ou de l'Association sportive

MODE DE FINANCEMENT

Subvention accordée aux projets:

- ayant pour support une thématique sportive
- privilégiant une approche interdisciplinaire
- se déroulant sur au moins un trimestre.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES UNSS

PUBLIC CONCERNÉ

Associations sportives de collèges

OBJECTIFS

 Apporter un soutien au fonctionnement des associations sportives UNSS des collèges.

DESCRIPTIF

Dispositif d'aide au fonctionnement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les établissements doivent disposer de l'ensemble des documents administratifs suivants: statuts, parution au Journal Officiel, déclaration en préfecture, numéro de siret, documents financiers.

Adresser par courrier à l'attention du Président du Conseil général une demande de subvention signée du Président de l'association avant le 15 décembre 2014.

MODE DE FINANCEMENT

Les critères s'appliqueront pour le calcul de la subvention 2014-2015 sur la base de l'activité de l'année scolaire précédente 2013-2014 soit :

- 20 % de la somme versée au regard du nombre de licenciés
- 40 % de la subvention au regard de:
- la participation effective à trois journées de rencontres dans chaque activité
- la participation à au moins un grand évènement
- · la participation au cross de district
- la participation à une formation de jeunes officiels
 - 40 % de la subvention en regard de la participation aux compétitions départementales ou académiques

DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS Service du Sport et des Loisirs CÉCILE BOUFFINIER 0143938308 cbouffinier@cg93.fr

JEUX DES COLLÈGES

UNSS MARIE-CLAUDE FENOLL 0148476035

PUBLIC CONCERNÉ

Associations sportives de collèges

OBJECTIFS

Favoriser la rencontre sportive entre collégiens licenciés à l'association sportive de leur établissement, et interpeller les jeunes sur des thématiques de société (santé, sexisme, relation aux autres, handicap et développement durable).

DESCRIPTIF

Les Jeux des Collèges sont organisés par la Direction départementale de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS 93) en partenariat avec le Conseil général. Ils se déroulent au Parc Interdépartemental de La Courneuve.

Chaque établissement inscrit des équipes mixtes de 8 à 12 élèves qui participent tout au long de la journée à des rencontres en sport collectif (volley-ball, basket-ball, hand-ball, football, saut en longueur et rugby) et en sport individuel (natation et athlétisme). La découverte d'autres disciplines est également proposée (rocher d'escalade, tir à l'arc, tennis, VTT, golf, escrime...).

Parallèlement aux rencontres sportives, un espace santé, citoyenneté et environnement est mis en place pour permettre aux collégiens et aux professeurs d'échanger sur ces thématiques.

Cet espace est conçu et animé par des directions du Département et quelques-uns de leurs partenaires. Il est l'occasion, pour les collégiens, de restituer des projets sur lesquels ils ont travaillé pendant l'année scolaire et de les partager avec les autres.

Aux professeurs, il offre un pôle de ressources et d'échanges pour construire des projets autour du sport, de la santé, de la citoyenneté et du développement durable.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque établissement inscrit, auprès de l'UNSS, des équipes mixtes de 8 à 12 élèves.

MODE DE FINANCEMENT

Action entièrement subventionnée par le Conseil général

→+ D'infos: www.unss.org

TRIBALLON

PUBLIC CONCERNÉ

Associations sportives de collèges

OBJECTIFS

 Offrir aux associations sportives UNSS des collèges l'occasion de participer à une rencontre sportive et ludique.

DESCRIPTIF

Rencontres en sports collectifs (hockey sur gazon, handball, football) en mai (semaine de l'Ascension) au stade départemental Raoul Montbrand de l'ASPTT à Pantin et début juin au stade Alain Mimoun à Noisy-le-Grand.

A la fin de la journée un classement par équipe et par établissement est établi.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque établissement inscrit des équipes mixtes de 8 à 12 élèves.

MODE DE FINANCEMENT

Action entièrement subventionnée par le Conseil général

ASSOCIATION SPORT-FOLIES JEAN-JACQUES HOURY 06 08 71 64 72

ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE SUR LA BASE DE LOISIRS DE CHAMPS-SUR-MARNE

BASE DE LOISIRS DE CHAMPS-SUR-

LAURENCE GODARD 0160 05 24 01 adag-loisirs@orange.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Classes de 6e et 5e

OBJECTIFS

 Permettre la pratique des activités physiques et sportives de pleine nature

DESCRIPTIF

L'association ADAG-Loisirs 93 qui gère la base de loisirs propose la découverte des activités physiques de pleine nature, notamment la voile et le canoë-kayak, mais aussi l'escalade, la course d'orientation, etc.

Cycle de 4 séances minimum, co-encadrées avec des brevets d'État voile et kayak.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ouverture de la base de loisirs de Champs-sur-Marne aux collèges de septembre à début novembre puis de fin mars à fin juin.

L'enseignant doit déposer un projet pédagogique auprès de l'association.

Pour participer aux activités nautiques, les élèves doivent fournir un brevet de natation de 50 mètres ou le test préalable à la pratique des activités nautiques.

MODE DE FINANCEMENT

Activités entièrement subventionnées par le Conseil général.

/40/

PROJET DÉPARTEMENTAL DE LA PAUSE MERIDIENNE

PUBLIC CONCERNÉ: de la 6^e à la 3^e

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la consommation éco responsable
- Travailler sur la nutrition et l'équilibre alimentaire
- Favoriser la sérénité du climat sur le temps de la restauration

DESCRIPTIF:

Soutien aux actions mises en place par les collèges selon les axes de développement définis par la charte départementale de la pause méridienne :

- actions éducatives: mise en place de commissions de menus associant les collégiens, séances d'information nutritionnelle et de santé, découverte d'autres cultures culinaires et modes alimentaires, sensibilisation à la consommation responsable et aux produits de qualité
- actions visant à l'amélioration du cadre de la restauration, pour un lieu de détente et de convivialité: décoration, expositions, mise en place d'un fond musical
- action visant à augmenter la fréquentation: pratique sportive, activités artistiques ou culturelles, temps d'information et d'échanges avec les parents

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Emarger à l'appel à projet pédagogique du Conseil général. Le projet présenté doit être validé par le conseil d'administration.

Deux appels à projets: un premier à la rentrée scolaire d'août à octobre 2014 et un second en janvier/février 2015

Le règlement intérieur de l'appel à projets et la fiche projet sont disponibles sur l'extranet des collèges.

MODE DE FINANCEMENT

Le montant de la subvention est variable selon la dimension des projets. Le collège doit participer au financement du projet.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESE

Service de la Restauration et de 'Éducation au Goût

ISABELLE GACON igacon@cg93.fr 0143937688

ELISABETH DERAMBURE ederambure@cg93.fr 0143938992

HÉLÈNE BOUTIER 0143934562 hboutier@cg93.fr

PRATIQUER LES GESTES QUI SAUVENT: UNE POSTURE CITOYENNE DES COLLÈGIENS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DI LA JEUNESE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ: de la 6º à la 3º

OBJECTIFS:

- Maîtriser les principaux réflexes pour protéger la victime et les témoins
- Expliquer comment alerter les secours d'urgence adaptés
- Former les élèves aux gestes de secours pour empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

DESCRIPTIF:

Le Département souhaite soutenir le développement des actions de formation aux premiers secours organisées en collège dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Des collégiens suivent un atelier lors de la pause méridienne (deux fois 2 heures par semaine pendant un mois, entre début novembre et fin décembre).

Une attestation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) est délivrée à l'issue de la formation à chaque collégien qui atteste de l'aptitude à prévoir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Projet expérimental sur des établissements volontaires.

MODE DE FINANCEMENT

Partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et le Centre français de secourisme (supervision et évaluation).

/4/2

SPORT ET NUTRITION

LES EFFETS DU BRUIT SUR LA SANTÉ

PUBLIC CONCERNÉ: de la 6º à la 3º (collèges La Courtille, Jean-Lurçat et Henri-Barbusse à Saint-Denis, ainsi que le collège Maurice-Thorez à Stains)

OBJECTIFS

- Participer à l'amélioration de la santé globale des jeunes de 11 à 16 ans
- Développer la pratique d'activité physique chez les jeunes
- Apporter un soutien aux adolescents repérés en surpoids

DESCRIPTIF

Le Département souhaite soutenir des actions concertées autour de l'Activité Physique et Sportive pour la Santé, qui participe à la construction d'une politique locale de promotion de la santé.

L'objectif est de participer à l'amélioration de la santé globale des jeunes de 11 à 16 ans, de créer les synergies d'acteurs et les opportunités de pratique avec les habitants: rencontres, réunions, constituer et diffuser de l'information aux habitants, formations de professionnels, et comité de pilotage associant les collégiens et les établissements les scolarisant.

Il s'agit d'apporter un soutien aux adolescents repérés en surpoids, et à leur famille, avec l'organisation de pratique d'activités physiques.

DEROULEMENT

Il s'agit de s'adresser à un public de collégiens qui ne s'inscrit pas à l'UNSS ou qui abandonne rapidement les activités, collégiens qui ont des dispenses, ou qui se blessent régulièrement en sport, collégiens sédentaires ou en surpoids, et de le sensibiliser et de l'orienter.

Activités et stages hors temps scolaires sont proposés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Projet expérimental mis en place sur 4 collèges.

MODE DE FINANCEMENT

Financement complémentaire avec les enveloppes budgétaires d'autres institutions ou partenaires: Agence Régionale de la Santé. Mutualité, Villes, autres.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS

Service des déplacements et du patrimoine routier

THIERRY PEREIRA 01 43 93 95 21 tpereira@cg93.fr PUBLIC CONCERNÉ: élèves de 5° et 4°

OBJECTIFS

- Délivrer aux collégiens des connaissances sur les effets du bruit sur la santé
- Développer une meilleure prise de conscience des risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées
- Amener les collégiens à adopter de meilleurs comportements dans leurs pratiques visant à préserver leur audition

DESCRIPTIF

Cette action est menée par le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB). L'association met à disposition du collège, pour une semaine, une exposition intitulée « Des bruits et des sons ». Elle est composée de 4 grands thèmes: « La physique du son », « Le bruit et la santé », « Le bruit et la vie quotidienne » et « Bruit urbain, bruit des transports » et permet aux classes d'avoir une première approche sur la thématique du bruit.

L'association organise également deux séances de sensibilisation avec deux classes pour aborder la compréhension des phénomènes sonores, la présentation des risques auditifs et des effets non auditifs du bruit.

A l'issue de cette présentation, les élèves peuvent mesurer la puissance acoustique réelle de leur baladeur grâce au « test des baladeurs ». L'ambition de ce test est de donner les messages de prévention individualisés en fonction du niveau réel d'écoute auquel les élèves s'exposent afin qu'ils puissent ensuite gérer le volume sonore du baladeur et la durée d'écoute sans prendre de risque pour leur santé.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dès le début de l'année scolaire. Les établissements peuvent se manifester auprès de M. Pereira, ci-dessus. Chaque année, une quinzaine de collèges participent à la campagne. L'exposition est mise à disposition du collège durant une semaine. Dans chaque collège, deux séances de sensibilisation sont organisées (deux classes).

MODE DE FINANCEMENT

L'intervention est intégralement prise en charge par le Département.

144

LOISIRS

COLLÈGE EN JEU

PUBLIC CONCERNÉ

INTEGRATHLON

Toutes les classes de la 6° à la 3° des collèges d'Aulnay-sous-Bois, du Blanc-Mesnil, de Sevran, de Tremblay-en-France et de Villepinte

OBJECTIFS

- Favoriser la pratiquer des jeunes en situation de Handicap
- Sensibiliser les collégiens au handicap
- Faire pratiquer les personnes handicapées et valides ensembles

DESCRIPTIF

L'Intégrathlon a pour vocation de rassembler valides et handicapés, novices et spécialistes, sportifs ou non, sur un même terrain de sport. Porté par le Comité Départemental des offices municipaux des sports de la Seine-Saint-Denis (CDOMS 93), l'Intégrathlon se concrétise sur les cinq villes composant le SEAPFA

Chaque année durant 5 jours (du mercredi au dimanche) une cinquantaine d'activités encadrées par les associations sportives et les comités départementaux sont proposées au public. Parmi les activités proposés; des sports traditionnels tels que le football, l'athlétisme, le handball, mais également à des disciplines spécifiques comme le rugby fauteuil, le céci-foot (football pour déficients visuels) la sarbacane ou encore la natation handisport.

Comme chaque année le mercredi, jeudi et vendredi sont consacrés uniquement à l'accueil des scolaires (près de 3000 écoliers, collégiens et lycéens accueillis sur la manifestation en 2013).

Des actions de sensibilisation portant sur l'accueil et l'intégration des handicapés sont menées en leur direction tout au long de l'année avec les chefs d'établissements et les enseignants. Le mouvement sportif départemental USEP et UNSS est également partenaire de la manifestation et organise chaque année des rassemblements.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Concerne les collèges sur le territoire du SEAPFA

MODE DE FINANCEMENT

Projet financé en partie par le Conseil général via une subvention au Comité Départemental des Offices Municipaux du Sport (CDOMS). DIRECTION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU SPORT ET DES LOISIRS

service du sport et des oisirs

FATIMATA WAGUE fwague@cg93.fr 01 43 93 83 44 DIRECTION
DE LA CULTURE
DU PATRIMOINE
DU SPORT ET
DES LOISIRS
Service du Sport
et des Loisirs

JULIEN FONTE 01 43 93 76 76 ifonte@cg93.fr PUBLIC CONCERNÉ: de la 6º à la 3º

OBJECTIFS

- Partager les savoirs de façon ludique
- Développer les compétences psychosociales des adolescents
- Apprendre, comprendre les règles et échanger avec l'autre

DESCRIPTIF

Le dispositif « collège en jeu » a pour objectif d'accompagner les établissements et les ludothèques (associatives ou municipales) qui souhaitent contribuer à la mise en place d'action autour du jeu dans les collèges sur la pause méridienne ou sur temps scolaire.

Le jeu étant l'occasion de se rencontrer, de comprendre des règles, de grandir.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les collèges et les foyers socio-éducatifs souhaitant s'inscrire dans la démarche peuvent contacter le Bureau des Actions Educatives de Sport et de Loisirs pour présenter leur projet.

MODE DE FINANCEMENT

Après instruction, le département finance l'intégralité du projet

 $^{\prime}//46/$

SE FORMER



ORIENTATION ET ÉVOLUTION DES PARCOURS

LA FÊTE DE LA SCIENCE 9 ET 10 OCTOBRE 2014

PUBLIC CONCERNÉ: Tout public

OBJECTIFS

- Découvrir les laboratoires de recherche des universités du territoire
- Favoriser la réflexion sur un choix d'orientation à travers la présentation de ces laboratoires universitaires
- Sensibiliser les collégiens aux filières scientifiques et à leurs débouchés
- Promouvoir la démarche et la rigueur scientifiques maîtrisées par les collégiens auprès d'un large public à travers la "Grande conférence du Conseil général", organisée et tenue par des collégiens de la Seine-Saint-Denis

DESCRIPTIF

Manifestation tout public organisée chaque année dans le cadre de la Fête de la Science, sur le site principal de l'université Paris 13, à Villetaneuse, sur le site de l'IUT de Bobigny, et de l'université Paris 8. L'objectif est de faire découvrir le travail des chercheurs sur le territoire: les laboratoires exposent pendant deux jours avec expériences et démonstrations. Plus de soixante conférences sont proposées (inscription aux mini-conférences obligatoire). Une grande conférence, organisée et présentée par des collégiens, se tient le vendredi matin. Institut de recherche et de développement (IRD): découverte des sujets de recherche et des métiers de l'IRD situé à Bondy.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription auprès de Plaine Commune, dès le mois de juin et à la rentrée scolaire

Nombre de places limité par la nature (grande conférence ou mini-conférences pour les scolaires) et le lieu de la conférence (amphis théâtres et salles de cours).

IRD: Inscription en mai et juin auprès du Service du Projet Educatif et de la Jeunesse

MODE DE FINANCEMENT

Manifestation organisée par Plaine Commune et subventionnée par le Conseil général. L'accès des collégiens est libre. Le transport peut être pris en charge.

IRD: Le transport des collégiens est pris en charge par le Département

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet éducatif et de la Jeunesse

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

PLAINE COMMUNE MIREILLE DUNEZ 0155935681 mdunez-simon@ plainecommune.com.fr

→+ D'infos:

Un parcours 2013-2014 : Mise en place d'une correspondance entre des jeunes ghanéens et des élèves de la Courneuve sur le quotidien d'un jeune collégien.

www.savantebanlieue.com

DÉCOUVERTE DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES, DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la

SIHAME SBAÏ 0143937933 ssbai@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ: Pour les élèves de 4° et 3° OBJECTIFS

Offrir aux collégiens l'opportunité de découvrir des métiers, notamment ceux des filières porteuses d'emplois sur le territoire

DESCRIPTIF

 Dans le cadre du Parcours d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel (PIODMEP) mis en œuvre en concertation avec les services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), le Département développe les actions de découverte professionnelle suivantes:

Connaissance globale de l'offre de formation

Aider les collégiens dans leur choix d'orientation professionnelle et dans la construction de leur projet individuel de formations, en élaborant des parcours ou des ateliers avec:

- Les Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
- la Cité des Métiers (Cité des Sciences de la Villette)
- I'ONISEP
- les lycées de métiers du territoire
- le Salon de l'intelligence de la main et de la technologie (SIMT)
- le Forum des Métiers Porteurs
- les Universités de Saint-Denis/Paris 8 et de Villetaneuse/Paris 13 (SCUIO-IP)

Valorisation des filières innovantes et porteuses sur le territoire

- Sensibiliser les collégiens aux métiers du transport aérien, de la construction et de la maintenance aéronautique
- Valoriser les métiers du secteur de l'image, l'audiovisuel et du cinéma auprès des collégiens
- Favoriser l'information et l'accès au secteur du numérique et des télécommunications en fort développement sur le département

Mise en relation avec les acteurs du monde économique du territoire

- Contribuer à la mise en œuvre de parcours de visites des entreprises du département
- Valoriser le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au sein des collèges
- Accompagner les équipes pédagogiques dans leurs projets d'orientation, forums...

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dès le début de l'année scolaire.

MODE DE FINANCEMENT

Actions subventionnées par le Conseil général

AIDE À LA RECHERCHE DE STAGES DES ÉLÈVES DE 3^E

PUBLIC CONCERNÉ

Pour les élèves 3e

OBJECTIFS

 Proposer des perspectives de stages attractifs à tous les collégiens de 3e et notamment aux élèves qui rencontrent des difficultés ou qui sont éloignés de ces sphères professionnelles.

DESCRIPTIF

Le Conseil général met en place différents outils et actions partenariales pour offrir une large palette de stages divers et variés à tous les collégiens de 3°.

- Accueil renforcé de stagiaires au sein des services départementaux dans une démarche de valorisation des métiers du Département et de la Fonction publique territoriale plus globalement;
- Mise à disposition de la plate-forme numérique départementale de stages « Mon stage de 3° » permettant la mise en relation entre élèves de 3° et entreprises, associations, administrations publiques proposant des offres de stages en Seine-Saint-Denis et en Ile-de-France :
- Initiation de démarches expérimentales et innovantes au sein de collèges menées par des associations et des clubs d'entreprises pour accompagner les élèves dans leur recherche de stages et développer l'offre de stages aux collégiens de 3°.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dès le début de l'année scolaire.

MODE DE FINANCEMENT

Actions subventionnées par le Département

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

SIHAME SBAÏ 0143937933 ssbai@cg93.fr

→+ D'infos:

www.monstagede3e.seinesaint-denis.fr

AIDES DU DÉPARTEMENT AUX PUBLICS SPÉCIFIQUES

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D

Service du Projet Éducatif et de la

SIHAME SBAÏ 0143937933 ssbai@cg93.fr

ASSOCIATION ASE ANDRÉA CAIZZI 0668749393 aset93@free.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les élèves, du primaire au collège

OBJECTIFS

 Soutenir les associations qui mènent des actions au plan départemental auprès de publics spécifiques

DESCRIPTIF

Aide à la scolarisation des enfants du voyage, itinérants et semi-sédentarisés

Le Département, avec le soutien d'autres co-financeurs, subventionne l'association Aide à la Scolarisation des Enfants Tziganes (ASET) qui a pour mission de scolariser les enfants du voyage itinérants et semi-sédentarisés.

Elle met en œuvre ses missions sous l'égide de l'Éducation nationale et assure le fonctionnement de trente antennes scolaires mobiles, ce qui permet d'assurer à des enfants en situation précaire l'accès à l'instruction de façon continue.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pas d'inscription.

MODE DE FINANCEMENT

Actions subventionnées par le Département

/50/

PRÉVENTION

ACTIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DANS LES COLLÈGES

PUBLIC CONCERNÉ De la 6º à la 3º **OBJECTIFS**

- Prévenir les ruptures scolaires, les conduites à risques et violences scolaires, les tensions entre filles et garçons
- Soutenir les acteurs de la communauté scolaire en apportant des éclairages sur le contexte de vie des jeunes
- Soutenir les parents dans leur relation au collège et au regard de la scolarité de leurs enfants.

DESCRIPTIF

Dans le cadre de la protection de l'enfance, le Conseil général finance différentes actions de prévention spécialisée auprès des jeunes du territoire et en particulier des collégiens, s'appuyant sur une convention signée avec la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN). Cette convention doit être renouvelée. Les modalités d'intervention varient en fonction des projets et du contexte des établissements. Elles s'appuient sur les principes d'intervention et les pratiques mises en œuvre habituellement par les équipes de prévention spécialisée (cf fiche ressources). Elles peuvent recouvrir notamment les formes suivantes:

- présence régulière aux abords, ainsi qu'au sein du collège;
- rencontre de la communauté éducative (CPE, services sociaux scolaires, principaux) pour dénouer des situations individuelles:
- participation à l'animation d'action collectives (ateliers/ débats, groupes de paroles, sorties à thèmes, activités à la pause méridienne ...);
- accompagnement des parents dans leurs rencontres avec les équipes des collèges.

Ces actions au sein des collèges permettent d'établir plus facilement un lien avec la tranche des 11-16 ans, en particulier avec les filles moins présentes sur l'espace public et de faciliter leur suivi. Un lien qui se veut durable puisque la plupart des collégiens suivis sont demandeurs de la poursuite de l'action de prévention spécialisée en dehors de l'établissement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Collège implanté sur l'un des quartiers d'intervention ou se renseigner auprès du contact

MODE DE FINANCEMENT

Le fonctionnement des associations est financé par le Département

SYLVIA MANGENOT 0143938151

smangenot@cg93.fr

JEUNES CONTRE LE SEXISME

CAROLE **BARBELANE-BIAIS** 01 43 93 41 96

cbarbelanebiaisi@ cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ: Flèves de 3º **OBJECTIFS**

- Lutter contre les stéréotypes filles/garçons
- Prévenir les violences sexistes entre jeunes
- Travailler sur tous les types de discriminations

DESCRIPTIF

L'observatoire départemental des violences envers les femmes organise depuis 6 ans des Rencontres intitulées « ieunes contre le sexisme ». Cette initiative est destinée aux établissements qui ont inscrits la lutte contre les discriminations et plus particulièrement la lutte contre le sexisme dans leur projet d'établis-

A cette occasion, filles et garçons associent leurs réflexions, leurs imaginaires, leurs savoir-faire pour changer les mentalités.

Déroulement: Après un temps de réflexion et de sensibilisation des équipes éducatives et de direction des collèges partenaires, l'action se divise en deux temps:

- Une première période où tous les élèves de toutes les classes de 3èmes du collège participent obligatoirement à l'action et bénéficient d'une représentation du théâtre forum "X=Y?" par la compagnie "féminisme - enjeux" et d'un temps d'information et de sensibilisation autour des comportements et des violences sexistes dans les relations filles/garçons.
- Une seconde période, qui elle est destinée aux élèves volontaires qui ont choisi de mettre leurs idées au profit de la lutte contre les comportements sexistes en créant des outils de prévention destinés à leurs pair-e-s. Pour cela, des ateliers animés par des professionnel-le-s sensibilisé-e-s à la question du sexisme leur sont proposés (ateliers graphiques, vidéo, d'écriture...)

Durant ces deux périodes, les élèves sont accompagnés par des référents (infirmier-e-s scolaires, assistant-e-s social-e-s, CPE, professeur-e-s, conseiller-e-s conjugales-aux) engagés dans cette action.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter l'Observatoire des violences envers les femmes

MODE DE FINANCEMENT

Cette action est cofinancée par le Conseil général de la Seine Saint Denis, le Conseil Régional d'Île de France, les villes du territoire et MFPF93

→+ D'infos:

seine-saint-denis.fr/ jeunes-contre-le-sexisme.

ACTIONS DE PLANIFICATION FAMILIALE DANS LES COLLEGES

PUBLIC CONCERNÉ

De la 6º à la 3º

OBJECTIFS

- Informer et sensibiliser les jeunes aux questions d'éducation sexuelle
- Prévenir les violences, violences entre garçons et filles
- Prévenir les violences faites aux femmes, mutilations sexuelles

DESCRIPTIF

Le Conseil général dispose d'un réseau de 121 centres de planification familiale sur le département qui anime des ateliers d'information et de sensibilisation dans les collèges sur les questions de relations intimes, de contraception, de prévention des maladies sexuellement transmissibles, de relations intimes....

Les professionnels des centres de planification interviennent également dans le cadre de la prévention des violences, des violences entre garçons et filles, des mariages forcés et des mutilations sexuelles.

Déroulement

Généralement animées par des conseillères conjugales et familiales, ces animations se déroulent dans les collèges ou au centre de planification, par demi classe ou classe entière.

Elles s'organisent le plus souvent en lien avec les infirmières scolaires autour des thèmes et questions que les élèves et/ou les équipes d'éducation et de direction de l'établissement souhaitent aborder.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les conseillères conjugales contactent le plus souvent les structures scolaires pour mettre en place des activités d'information et de sensibilisation auprès des jeunes.

Il est possible également d'organiser des séances spécifiques à l'initiative de l'établissement en contactant le Service de la protection maternelle et infantile ci-dessus.

MODE DE FINANCEMENT

Le fonctionnement des services est financé par le Département DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) EMMANUELLE PIET 0143938106 epiet@cg93.fr

→+ D'infos:

Consulter la liste des 121 centres de planification familiale du département sur le site du Conseil général: www.seine-saint-denis.fr

LES ACTIONS COLLECTIVES À L'ESPACE TÊTE À TÊTE

TÊTE À TÊTE

Mission Préventon des conduites à risques

Centre commercial Rosny 2 Niveau 1, porte 2 ROSNY-SOUS-BOIS 01 42 18 01 01 Fax: 01 48 55 25 70 teteatete@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ: de la 4º à la 3º OBJECTIFS

- Faire émerger les représentations des adolescents
- Informer, réajuster les connaissances des jeunes
- Renforcer les compétences psychosociales en engageant le dialogue avec les jeunes

DESCRIPTIF

La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, avec son Espace Tête à Tête, accueille, informe et oriente les jeunes sur les sujets qui les préoccupent comme la sexualité, les drogues, l'estime de soi, les écrans, le sexisme. Ces séances, animées par un binôme d'intervenants spécialisés, s'articulent autour de 3 temps forts:

- une discussion animée grâce à différents supports pédagogiques (brainstorming, mises en situation, supports vidéo, mallettes pédagogiques...) permettant d'adapter et d'orienter les débats en fonction des besoins du public accueilli; les messages de prévention sont ainsi adaptés aux préoccupations et à l'âge du public.
- la découverte des outils mis à disposition dans le lieu (expositions temporaires, espaces vidéo, bornes multimédias); moment indispensable pour poser des questions plus personnelles loin des regards du groupe.
- un bilan avec le groupe sur le contenu des échanges; un questionnaire de satisfaction est rempli à cette occasion.

Les thèmes proposés:

- Vie sexuelle et affective: puberté et adolescence, grossesse et contraception, IST/sida et protection, sexualité et pornographie.
- Drogues et addictions: alcool, cannabis, tabac et chicha.
- Ecrans et usages problématiques : les réseaux sociaux, les jeux vidéo.
- Estime de soi : valorisation du bien-être.
- Discriminations: sexisme.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les animations au Tête à Tête sont accessibles aux jeunes de plus de 13 ans. Les groupes sont accueillis uniquement sur rendez-vous.

MODE DE FINANCEMENT

Service gratuit, financé par le Conseil général

ACCOMPAGNEMENT DES COLLÉGIENS TEMPORAIREMENT EXCLUS

PUBLIC CONCERNÉ

Élèves de la 6° à la 3° en situation d'exclusion temporaire de leur établissement

OBJECTIFS

- Proposer un cadre d'accompagnement en direction des collégiens en situation d'exclusion temporaire.
- Assurer la continuité éducative en prenant en charge des collégiens temporairement exclus par des adultes qualifiés
- Limiter les risques de décrochage

DESCRIPTIF

Le dispositif mené en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Saint-Denis, vise à soutenir l'ensemble des partenaires (collèges, services municipaux, associations, familles, etc.) dans la mise en place et le suivi d'actions volontaires et communes de lutte contre le décrochage scolaire, chacun dans ses champs de compétences et de responsabilités.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Dans le dispositif départemental ACTE

Un appel à projets est envoyé tous les ans à l'ensemble des villes du département et associations susceptibles de mettre en œuvre différentes actions sur leur territoire.

Le projet, qui doit être élaboré avec les collèges concernés, est présenté, pour validation, en commission composée de membres du Conseil général et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Saint-Denis

Le Département s'engage, après validation du projet local, à apporter son soutien dans le suivi du projet et peut accorder une subvention de fonctionnement.

Pour les projets en cours d'élaboration, un appui technique peut être proposé tout au long de l'année.

Dans un dispositif local ACTE

Chaque dispositif local organise avec les collèges un mode d'organisation pour coordonner la prise en charge des collégiens exclus. En règle générale, lorsque le chef d'établissement prononce la sanction d'exclusion en présence de l'élève et de sa famille, une présentation du dispositif DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse

Bureau des Action Éducatives et Citovennes

JOËL HOUSSIN 0143934279 jhoussin@cg93.fr permet de proposer la prise en charge du jeune durant la période et de décider des modes d'organisation à mettre en œuvre avec le référent du dispositif ACTE. Chaque dispositif local décide de son mode de fonctionnement afin de répondre aux plus près de besoins des jeunes.

MODE DE FINANCEMENT

Une subvention de fonctionnement départementale est attribuée aux porteurs et prend en compte la combinaison des critères suivants: nombre de collèges concernés, participation des parents et des jeunes dans la mise en place des actions envisagées, travail mené autour de la sanction, implication de l'Éducation nationale, complémentarité des différents intervenants, cofinancement du dispositif, évaluation du projet localement et moyens mobilisés (humains, techniques)

ACTION DE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

PUBLIC CONCERNÉ

4e/3e

OBJECTIFS

- · Sensibiliser les adolescents aux risques routiers
- Préparer les collégiens à l'attestation de Sécurité routière

DESCRIPTIF

Les aménagements routiers ne suffisent pas à limiter le nombre d'accidents: sur dix accidents, neuf ont pour origine le comportement.

Cette action vise donc à faire adopter par l'adolescent une attitude positive et tolérante sur le partage de la chaussée.

Elle apporte de plus une méthodologie et une connaissance utile à la préparation des attestations de sécurité routière.

DÉROULEMENT

Sur une séance de 1 heure, les collégiens sont informés par des films de sensibilisation, des articles du code de la route, et sensibilisés aux obligations et équipements nécessaires de protection.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter la Direction de la Voirie et des Déplacements le plus tôt possible en début d'année, pour convenir de la date d'une séance.

Il est préférable pour le collège de disposer d'une salle polyvalente avec un grand écran.

MODE DE FINANCEMENT

Cette action est financée intégralement par le Conseil général.

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS MARC RUIZ 01 43 93 10 72 mruiz@cg93.fr

ACTION DE SENSIBILISATION AU PORT DE LA CEINTURE DANS LES VÉHICULES - "VOITURE-TONNEAU"

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS MARC RUIZ 01 43 93 10 72 mruiz@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

 $4^{e}/3^{e}$

OBJECTIFS

- Sensibiliser les adolescents à la nécessité de port une ceinture en voiture
- Expérimenter les conditions de retournement d'un véhicule
- Préparer les collégiens au rôle de passager responsable

DESCRIPTIF

Ce dispositif vise à utiliser le côté ludique afin de faire admettre cette obligation routière grâce notamment à une expérience sans risques pour les personnes transportées.

Cette action apporte aussi une connaissance utile à la préparation des attestations de sécurité routière

DÉROULEMENT

Les collégiens seront sensibilisés grâce à un film, support aux échanges sur les équipements (airbag, tensiomètre...) et qui accompagne le simulateur « la voiture tonneau ».

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter la Direction de la Voirie et des Déplacements le plus tôt possible en début d'année, pour convenir de la date d'intervention sur un créneau d'1h30 minimum.

Il est préférable pour le collège de disposer d'une salle avec alimentation électrique de 380V et d'un espace sécurisé pendant la rotation.

MODE DE FINANCEMENT

Cette action est financée intégralement par le Conseil général.

 $^{\prime}$ 60 $^{\prime}$

ACTION DE SENSIBILISATION POUR LES JEUNES, USAGERS VULNÉRABLES DE LA ROUTE, PAR LE JEU « EN ROUTE PRUDENCE »

PUBLIC CONCERNÉ

6e/5e

OBJECTIFS

- Sensibiliser les adolescents aux risques routiers en tant que piéton, cyclistes ou cyclomotoristes
- Informer sur les comportements à risque
- Préparer les collégiens à l'attestation de Sécurité routière niveau 1

DESCRIPTIF

Ce dispositif vise à présenter de manière ludique un ensemble de questions/réponses sur le code de la route.

Il s'agit de mettre en évidence la prise de risque dans les déplacements du piéton, cycliste et cyclomotoriste.

Ce jeu permet un apport de connaissances utiles à la préparation des attestations de sécurités routières de niveau 1 (classe de 5°).

Déroulement

En équipes, les collégiens répondent à des questions dans la catégorie des usagers vulnérables de la route afin de réaliser un parcours (jeu de l'oie).

Chaque atelier dure environ 1 heure afin de corriger et améliorer les pratiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter la Direction de la Voirie et des Déplacements le plus tôt possible en début d'année, pour convenir de la date d'intervention.

Il est préférable pour le collège de disposer d'une salle poly-

MODE DE FINANCEMENT

Cette action est financée intégralement par le Conseil général.

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS MARC RUIZ 01 43 93 10 72 mruiz@cg93.fr

MISSION PAPILLAGOU

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D LA JEUNESSE Mission Prévention

Mission Prévention des Violences à l'école

MARION WACOGNE 0143936970

mwacogne@cg93.fr

NORIA BELGHERRI 0143937934 nbelgherri@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Classes de 6° et 5° des Collèges de Stains et Evariste Galois Epinay

OBJECTIFS

 Développer chez le jeune la capacité à gérer une situation complexe, par exemple l'offre par des amis de produits psychoactifs, la pression de ses pairs pour adopter un comportement violent ou des situations qui demandent de savoir gérer sa colère.

DESCRIPTIF

« Mission Papillagou » propose une série de mises en situation qui permettent aux élèves d' « expérimenter » des situations à risques complexes dans un cadre « imaginaire », un conte où les enfants sont invités à participer à un voyage sur une planète où règne un être énigmatique appelé Papillagou. Les activités sont ensuite analysées avec les enfants en grand groupe et ils sont invités à faire des liens avec des situations réelles. L'action se déroule sur 3 demi-journées (3 x 3h00) pour chaque classe, soit dans le collège soit au local de l'APCIS.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Adhésion de l'équipe éducative et inscription dans une politique de prévention globale dans le cadre du CESC.

MODE DE FINANCEMENT

Financement par le Conseil général en partenariat avec l'association APCIS.

62

LES ATELIERS MIEUX VIVRE-ENSEMBLE ET PHILOSOPHIE

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les collégiens

OBJECTIFS

appréhender la notion du vivre-ensemble, apprendre à dialoguer.

DESCRIPTIF

L'atelier « vivre-ensemble » - 6 séances d'une heure - est encadré par deux animateurs et suivi par un professeur référent. Cet atelier sert à créer du dialogue pour favoriser la compréhension de l'autre et l'acceptation des différences pour favoriser la construction d'une relation positive dans le groupe-classe. Il incite également à une prise d'engagement personnel en donnant aux jeunes la possibilité de construire un projet de leur choix.

L'atelier « philosophie » concerne les élèves de 4° et de 3°. Il dure 50 minutes et comporte 12 séances. Cet atelier est destiné aux élèves en situation d'échec scolaire et/ou de décrochage scolaire pour apprendre à dialoguer dans le respect et à argumenter; comprendre le point de vue de l'autre et l'écouter; développer des compétences d'expression et de prise de position.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Identification et implication d'un adulte référent au sein de l'établissement qui puisse suivre l'action et la valoriser.

MODE DE FINANCEMENT

Financement par le Conseil général en partenariat avec l'association Initiatives et Changement.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Mission Prévention des Violences à l'école MARION WACOGNE 0143936970 mwacogne@cg93.fr

NORIA BELGHERRI 0143937934 nbelgherri@cg93.fr

ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS TYPES DE VIOLENCE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Mission Prévention des Violences à l'école MARION WACOGNE 0143936970

NORIA BELGHERRI 0143937934 nbelgherri@cg93.fr

mwacogne@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les collégiens

OBJECTIFS

- Reconnaitre les différents types de violence: violences verbales et physiques, sexisme, la rumeur, le rapport aux écrans, le harcèlement...
- Initier un débat et une réflexion critique sur les violences verbales et physiques, le sexisme, la rumeur, les risques relatifs à l'usage d'internet et du téléphone, le harcèlement, les tensions élève/professeur...

DESCRIPTIF

Séances de 2 heures sous la forme d'ateliers débats ou de représentations de théâtre-forum

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les ateliers de sensibilisation aux différents types de violence doivent s'inscrire dans un projet de prévention globale dans le cadre du CESC.

MODE DE FINANCEMENT

Financement par le Conseil général en partenariat avec les associations

64

LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

S'ENGAGER



CITOYENNETÉ

CONSEIL GÉNÉRAL DES COLLÉGIENS

PUBLIC CONCERNÉ

5e et 4e

OBJECTIFS

- Favoriser la participation et la représentation des collégiens au sein d'une instance collégiale et délibérative
- Mieux appréhender le fonctionnement institutionnel du Conseil Général et découvrir les institutions publiques.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté dans l'exercice du mandat des élus collégiens par l'exercice de la démocratie représentative.
- Rendre visible les actions de l'assemblée collégiale dans les établissements.

DESCRIPTIF

Lieu de médiation: l'assemblée se veut être un lieu de débats entre élus collégiens et représentants du Conseil général pour aborder les politiques publiques départementales en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Fonction exécutive: une enveloppe budgétaire de 100 000,00 € pour participer à la rénovation du bâti des établissements. Réalisation des projets éducatifs animés par des associations.

Fonction consultative: Les élus collégiens devront être consultés sur les actions innovantes et emblématiques du PFD

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le CGC est une assemblée collégiale composée de deux conseillers généraux (un titulaire et un suppléant) par collège pour un mandat de deux ans.

Dans le cadre de la mandature 2013-2015, le Conseil général a privilégié un binôme fille/garçon pour favoriser la mixité au sein de l'assemblée collégiale, et quant à l'éligibilité, le CGC s'est principalement adressé aux collégiens de 5e et de 4e.

MODE DE FINANCEMENT

Le Conseil général se charge:

- Des déplacements et repas des élus collégiens dans le cadre du mandat
- De l'animation des commissions et du financement des projets qui y sont travaillés.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse CHIHEB M'NASSER

0143934593

cmnasser@cg93.fr

SUBVENTION POUR LES FOYERS SOCIO-ÉDUCATIFS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Foyers Socio-éducatif

OBJECTIFS:

- Former les collégiens à la vie associative
- Faciliter la participation des jeunes au sein du collège
- Contribuer au vivre ensemble et au bien être des élèves

DESCRIPTIF:

Le Département soutient les foyers socio-éducatifs, associations loi 1901, auxquels chaque membre de la communauté éducative de l'établissement peut adhérer.

Ils ont pour objectifs de former les élèves à la vie associative et de concevoir des activités de loisirs en lien avec le projet d'établissement.

Ils facilitent la participation des collégiens à des projets qu'ils construisent eux-mêmes et contribuent au vivre ensemble au sein du collège

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le FSE doit présenter un dossier de demande de subvention auprès du Service du projet éducatif et de la jeunesse, à retourner au plus tard fin mars de l'année scolaire.

MODE DE FINANCEMENT

Après instruction du dossier, une subvention à hauteur maximum de 470€ est versée à l'établissement.

SOUTIEN AUX PROJETS INTERNATIONAUX DES FOYERS SOCIAUX ÉDUCATIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Foyers Socio-éducatif

OBJECTIFS

 Soutenir les projets internationaux des Foyers socioéducatifs

DESCRIPTIF

Dans le cadre de son Agenda 21, le Conseil général apporte un soutien aux acteurs de la solidarité/coopération internationales et de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Conformément à l'appel à projets qui en définit les critères, les établissements scolaires, peuvent soumettre leurs projets de solidarité et de coopération internationales à Via le monde, afin d'obtenir une aide méthodologique et/ou financière du Conseil général.

Trois axes thématiques déterminent l'éligibilité des projets : l'environnement, le développement, la citoyenneté.

Sont exclus les projets humanitaires relevant de l'aide d'urgence, les missions d'identification et pédagogiques, les projets déjà réalisés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les rendez vous peuvent être pris tout au long de l'année avec Via le monde pour examen des projets. Un seul projet éligible par établissement (FSE), tous les deux ans révolus.

Le porteur du projet doit avoir le statut associatif (ex: le FSE)

MODE DE FINANCEMENT

Le montant du soutien est variable selon les projets mais il est plafonné à 4000 € et ne représente dans tous les cas pas plus de 33 % du budget total du projet.

Ce financement n'est pas compatible avec un autre financement du département.

DIRECTION
DES AFFAIRES
EUROPÉENNES,
INTERNATIONALES
ET CULTURE
DE LA PAIX
Via le Monde
CATHERINE RAOUX
craoux@cg93.fr
0141608917

PARCOURS CITOYENNETÉ MONDIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION
DES AFFAIRES
EUROPÉENNES,
INTERNATIONALES
ET CULTURE DE LA
PAIX

SILOE VINCENT sivincent@cg93.fr 0141608917

www.vialemonde93

PUBLIC CONCERNÉ:

De la 6^e à la 3^e

OBJECTIFS

- Déconstruire les stéréotypes et les représentations sur un pays ou un contexte culturel différent du sien.
- Donner des éléments de compréhension des grands déséquilibres planétaires et encourager la réflexion des élèves sur les moyens d'y remédier.
- Interroger les différents modèles de développement et les enjeux de citoyenneté qui découlent de la mondialisation
- Accompagner les initiatives des établissements scolaires sur les temps forts de la solidarité internationale tel que la campagne Alimen Terre, la semaine de la solidarité internationale, la quinzaine du commerce équitable, la semaine du développement durable...

DESCRIPTIF

Les parcours thématiques sont co-élaborés avec les enseignants, à partir des programmes scolaires et des circulaires concernant l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale.

Ils se composent de deux à cinq séances autour de thématiques choisies par les enseignants.

Ces séances fondées sur la participation active, peuvent également prendre la forme de projections/débats ou de visites sur site.

Un autre type d'accompagnement existe : ce sont les préparations au départ lorsqu'une classe est impliquée dans un échange culturel ou un séjour à l'international.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription souhaitée : de septembre à novembre

MODE DE FINANCEMENT:

Via le Monde prend à sa charge les prestations des intervenants (acteurs de la solidarité internationale) et les frais de diffusion de films. Les autres frais sont à la charge des établissements.

→+ D'infos:

Un parcours 2013-2014: Mise en place d'une correspondance entre des jeunes ghanéens et des élèves de la Courneuve sur le quotidien d'un jeune collégien.

7Ó/

ÉCOLOGIE URBAINE

PARCOURS OSEZ L'OURCQ!

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6º à la 3º/classes d'accueil - SEGPA - ULIS

OBJECTIFS

- Offrir aux collégiens des clés de lecture pour comprendre les territoires dans lesquels ils résident.
- Leur faire mieux connaître les paysages urbains de leur département traversés par le canal de l'Ourcq et l'ex RN3 en les parcourant, en nourrissant leur regard et en leur apportant des connaissances sur la ville.
- Eveiller leur curiosité sur leur environnement proche par le biais de l'analyse visuelle en s'appuyant sur un carnet photo
- Apprendre à se situer dans l'espace tout en se familiarisant avec des éléments de représentation cartographique;

DESCRIPTIF:

Il s'agit d'un dispositif qui permet aux élèves de parcourir un territoire urbain proche de leur établissement, en observant des formes urbaines, des détails ainsi que des caractéristiques architecturales et paysagères. Pour cela, ils s'appuient sur un carnet photo. Ils sont accompagnés d'un animateur en architecture ou en urbanisme qui les convie, à l'issue du parcours, à catégoriser ces éléments observés afin de mettre du sens sur ce qu'ils ont observé et parcouru. Cet échange vise à les aider à se construire une représentation de la ville et de ses acteurs.

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

Cette action est ouverte principalement aux collèges situés dans les communes traversées par l'Ourcq et l'ex RN3.

Une demande préalable d'inscription est en ligne sur le site www.caue93.fr et une validation signée de cette demande par le chef d'établissement est à retourner au CAUE 93.

Les carnets photos sont envoyés à l'attention de l'enseignant inscrit à l'adresse de l'établissement au préalable.

2 choix de dates (de parcours et de restitution en classe) sont possibles.

MODE DE FINANCEMENT

Le financement de cette action est prise en charge par le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de Seine-Saint-Denis. Le transport des élèves est à la charge des établissements CAUE 93 JUSTINE BOURGEOIS justine.bourgeois@ caue93.fr 0148 32 25 93 PARCOURS ÉDUCATIF BIOÉCLAIRE BIODIVERSITÉ, EAU, CLIMAT, AIR, ÉNERGIE: TOUT EST LIÉ!

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Observatoire de l'hydrologie urbaine

ANNE-LAURE BENOÎT 01 43 93 68 71 anbenoit@cg93.fr

http://parcsinfo.seinesaint-denis.fr

DIRECTION DE LA NATURE DU PAYSAGE ET DE L. BIODIVERSITÉ Bureau pour la promotion et l'education relative a l'environnement CELINE RICHARD

0143939822 crichard@cg93.fr

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE Service du projet éducatif et de la jeunesse

01 43 93 69 54

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6º à la 3º

OBJECTIFS

- Appréhender les interactions entre le climat et différentes composantes environnementales (eau, air, biodiversité, ressources énergétiques), et la manière dont chacune de ces dimensions participe au changement climatique ou est affectée par ce dernier, et le rôle de l'action humaine dans ces interactions;
- Visiter les équipements et rencontrer les acteurs de l'environnement de la Seine-Saint-Denis pour mieux connaître son territoire;
- Mettre en œuvre une démarche de projet global intégrant l'expérimentation et l'investigation pour être acteur des politiques environnementales menées en Seine-Saint-Denis et au-delà.

DESCRIPTIF

Animé par l'association Planète sciences, le parcours éducatif BIOECLAIRE vise à donner une compréhension globale des mécanismes naturels et des comportements humains en jeu dans les changements climatiques. Biodiversité, eau, climat, air, énergie : tout est lié! Deux formats d'intervention sont possibles :

Période	Année scolaire	1 semaine
Format	Accompagnement d'un projet de classe sur l'année (3,5 jours)	Classe délocalisée sur un parc départe- mental dont restitution (4,5 jours) + Visite de sites
	+ Visites de sites	
	+ Restitution	
	(0,5 jour)	

NB: L'intervention de format « 1 semaine » se déroule sur davantage de jours du fait du temps de transports nécessaire entre le collège et le parc, matin et soir.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr: volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les repas et les éventuels déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

PARCOURS AU FIL DE L'EAU

PUBLIC CONCERNÉ

élèves de niveau 6º à 3º

OBJECTIFS

- Comprendre les cycles de l'eau, naturel et urbain
- Découvrir l'histoire de l'eau et de l'assainissement en Seine-Saint-Denis
- Découvrir des écosystèmes aquatiques
- Prendre conscience des enjeux de l'eau et de l'impact quotidien de l'homme sur cette ressource naturelle.
- La finalité est de permettre l'implication des collégiens dans la réflexion et l'action sur cette thématique.

DESCRIPTIF

Déroulement du projet: 5 modules indépendants de 2 heures en salle ou sur le terrain, comprenant pour certains des visites d'équipements départementaux.

→ Module 1: Les cycles de l'eau (2 heures au collège)

- Le cycle naturel: les 3 états de l'eau/le parcours de l'eau (assainissement).
- Le cycle urbain: Production et potabilisation/acheminement de l'eau potable/consommation et rejets/collecte et transport des eaux usées/épuration.

→ Module 2: Les inondations (2 heures en salle + visite de site)

- Topographie et géographie du territoire.
- Présentation des différents types d'inondations.
- Cause des inondations.
- Visite du centre départemental d'entraînement en réseau d'assainissement

→ Module 3: Les pollutions (2 heures en salle + visite de site)

- Les sources de pollution et leur impact sur l'environnement.
- Le devenir des eaux usées et leur transport à travers la ville.
- Les solutions mises en place pour lutter contre les pollutions.
- Visite d'une station d'épuration et atelier dépollution de l'eau

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT Observatoire de

BENJAMIN BOËL 01 43 93 65 81

bboel@cg93.fr

http://parcsinfo.seine saint-denis.fr

→ Module 4: Histoire et paysages de l'eau

(2 heures sur un parc départemental)

- Histoire de l'eau en Seine-Saint-Denis: eau cachée/ eau visible/évolution de la présence de l'eau sur le territoire
- Histoire de l'assainissement: urbanisation du territoire

→ Module 5: Vie aquatique

(2 heures sur un parc départemental)

- Découverte et exploration d'un milieu humide.
- Impact de l'activité humaine sur la biodiversité.
- Pratiques de sauvegarde et notions de gestion des milieux humides « naturels ».
- Visite d'un parc départemental

→ Module 6: l'eau à l'internationale (2 heures)

-lnégalité de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr: volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Le financement du parcours est entièrement assuré par le Département de la Seine-Saint-Denis.

LABEL BIODIVERCITÉS

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Eveiller et sensibiliser les élèves à la présence, à l'importance et à la fragilité de la biodiversité « ordinaire ». Faire connaître aux élèves la faune/flore sauvage présente dans leur collège;
- Investir et valoriser des territoires de proximité: les espaces extérieurs des établissements scolaires/les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis;
- Sensibiliser à l'accueil et à la protection de la faune/ flore sauvage dans la vie quotidienne;
- Développer les capacités d'observation, d'analyse et de communication des jeunes; rendre les élèves vecteurs de transmission de savoirs et moteurs d'échanges et de débats sur les enjeux environnementaux en Seine-Saint-Denis:
- Amener les jeunes à s'engager en conduisant et présentant un projet d'écocitoyenneté mené au sein de leur établissement:
- Inciter et aider les professeurs à travailler dans une démarche de projet.

DESCRIPTIF

Animée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le parcours éducatif « Label BiodiverCités » invite les élèves à observer et recenser, comprendre le fonctionnement de la biodiversité pour concevoir un projet concret, favorable à la sauvegarde et l'accueil de la faune et de la flore caractéristiques de nos villes, au sein même de leur établissement.

Durée: 3 1/2 journées d'atelier (2 en salle, 1 sur le terrain) + la réalisation d'un projet de biodiversité au sein de l'établissement + une journée de restitution remise des labels dans un parc départemental.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur http: parcsinfo. seine-saint-denis.fr: volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les éventuels déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

→ + D'infos:

http:parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Education relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

→ + D'infos:

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Education relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

MISS POMME

PUBLIC CONCERNÉ

CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

de la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Prendre conscience de la biodiversité par l'entrée consommation et alimentation, et être capable de modifier ses comportements alimentaires en conséquence, acquérir le vocabulaire de la dégustation, comprendre la chaine de production du champ à l'assiette;
- Investir les élèves dans un projet d'établissement, développer l'autonomie des élèves, favoriser l'ouverture et l'échange culturel au sein de l'établissement;
- Permettre aux élèves de s'engager dans une action d'intérêt général, de prendre des initiatives, de gagner en estime de soi par la mise en place et l'animation d'un comité de pilotage des élections. Comprendre les principes d'une élection et plus largement de la démocratie participative:
- Faciliter l'adaptation et favoriser la réussite des élèves à l'entrée au collège par la mise en place d'un projet commun créant du lien au sein de l'établissement (connaissance de tous les acteurs de l'établissement).

DESCRIPTIF

Animée par la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil (SRHM), le parcours éducatif « Miss pomme » s'appuie sur l'art de la dégustation des fruits (ici la pomme) pour engager les élèves dans un travail individuel et collectif visant à comprendre l'intérêt de la diversification des modes culturaux autant que des habitudes alimentaires de chacun. L'organisation d'une élection de la meilleure pomme de l'année en point d'orgue du parcours permet en plus de conforter les jeunes dans leur d'éco-citoyen.

Durée: 3 ½ journées d'atelier (2 en salle, 1 sur le terrain) + l'organisation d'élection sur l'établissement + une ½ journée de proclamation de la pomme gagnante.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr: volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les éventuels déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

OBSERV'ACTEUR AU COLLÈGE

REPORTER POUR LA BIODIVERSITÉ

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Fournir aux scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle (MnHn) un public nombreux et Régulier de collecteurs de données:
- Sensibiliser les élèves à la biodiversité et à la démarche scientifique via la participation à un véritable projet de recherche favorisant les sorties de terrain et le contact direct avec la nature:
- Suivre et connaître l'état de la biodiversité en Seine-Saint-Denis.

DESCRIPTIF

Accompagné par le collectif Vigie-Nature Ecole, le parcours éducatif « Observ'acteur au collège » invite les élèves à découvrir, observer, inventorier les plantes, les insectes pollinisateurs, les escargots, les oiseaux, les vers de terre et/ou les chauves-souris présents dans leur collège en mettant en œuvre les protocoles de sciences participatives proposés par le MnHn et l'Agence régionale pour la biodiversité (Natureparif).

Durée: sur l'année en autonomie + une séance de formation aux protocoles pour les professeurs + un temps de restitution rencontre avec les chercheurs du MnHn.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur http: parcsinfo. seine-saint-denis.fr: volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les éventuels déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

→ + D'infos:

http:parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Education relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

Animée par l'association e-graine, le parcours éducatif « Re-

Durée: 4 ½ journées d'atelier en salle + une journée d'enquête sur un parc départemental.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur http: parcsinfo. seine-saint-denis.fr: volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les éventuels déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements.

→ + D'infos:

http:parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Education relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Comprendre les liens entre les problématiques globales qui pèsent sur la biodiversité et leurs conséquences locales, investir les élèves dans un projet d'établissement, développer l'autonomie des élèves, favoriser l'ouverture et l'échange culturel au sein de l'établissement:
- Comprendre l'intérêt, la force et les impacts (positifs comme négatifs) des médias sur notre société.
- Acquérir et mettre en pratique des capacités d'observation, d'analyse et de communication;
- Devenir vecteurs de savoirs et moteurs d'échanges et de débats sur les enjeux environnementaux mais aussi acteurs responsables et solidaires.

porter pour la biodiversité » amène les élèves à construire et mener à bien une démarche d'investigation journalistique. A l'issue d'une phase d'enquête bibliographique et de terrain, les collégiens s'impliqueront dans la création d'un média (audio, vidéo, Internet...) pour diffuser des messages en faveur d'un environnement durable et donner à voir les liens entre la biodiversité locale et les enjeux environnementaux globaux.

VOYAGE DE LA BIODIVERSITÉ

ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT DANS LES PARCS DÉPARTEMENTAUX

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à la richesse naturelle de leur territoire, mais aussi à sa fragilité;
- Déterminer, investir et étudier les corridors écologiques de leur commune (en se limitant à un site d'étude par commune);
- Imaginer librement des aménagements du territoire favorables à la circulation de la biodiversité;
- Informer la population de l'opération et valoriser les travaux des élèves auprès des habitants.

DESCRIPTIF

Animée par le Centre Ornithologique d'Ile-de-France (CORIF), le parcours éducatif « Voyage de la biodiversité » illustre les liens entre biodiversité, paysage et aménagement du territoire au travers du concept de trame verte et bleue; et propose aux élèves de se mettre dans la peau d'un aménageur pour mesurer les impacts de l'activité humaine sur notre environnement.

Durée: 4 1/2 journées (2 en salle, 2 sur le terrain).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne à compter du 1er juin sur http: parcsinfo. seine-saint-denis.fr: volet actions d'éducation relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité, puis commission de sélection début juillet et mi-octobre.

MODE DE FINANCEMENT

Gratuit. Seuls les éventuels déplacements des élèves en car sur le département sont à la charge des établissements. DIRECTION
DE LA NATURE,
DES PAYSAGES
ET DE LA
BIODIVERSITÉ
Service des Politiques
Environnementales et
de la Biodiversité
CÉLINE RICHARD
0143939822
crichard@cg93.fr

→ + D'infos:

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Education relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

DIRECTION DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITÉ Service des Parcs départementaux di Sausset, Georges-

MARYLINE BARRE 0143932836 mbarre@cg93.fr

Parc départemental Georges-Valbon

HELENE LESCURE 0143111309

hlescure@cg93.fr

Parcs departemental de l'Ile-Saint-Denis/Le Fosse-Maussoin/Jear Moulin-les Guilands/La Bergère/forestier de la Poudrerie

ARNAUD PILLON 0143934253 apillon@cg93.fr

→ + D'infos:

Site des parcs départementaux:

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6^e à la 3^e/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Découvrir les parcs départementaux;
- Illustrer les enjeux relatifs à la biodiversité urbaine;
- Expérimenter les sciences de la vie et de la terre in situ.

DESCRIPTIF

Les techniciens-animateurs, agents départementaux :

- → Animent, tout au long de l'année, des ateliers sur des thématiques en liens avec les ressources naturelles des parcs (faune-flore-champignons, milieux et habitats, agriculture et jardinage, histoire et paysage...);
- → Accompagnent sur les volets techniques, logistiques et éducatifs les porteurs de projets désireux de monter des initiatives personnalisées notamment interdisciplinaires;
- → Mettent à disposition matériel d'observation (jumelles, guides faune-flore ...) et locaux pour les professeurs souhaitant investir les parcs en autonomie avec leurs classes.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour toute demande, prenez directement contact avec l'équipe d'animation du parc de destination de votre projet.

MODE DE FINANCEMENT:

Les actions sont financées par le Département. Le transport des élèves vers les parcs départementaux sont à la charge des établissements

/80/

UNE MARE DANS MON COLLÈGE

PUBLIC CONCERNÉ

de la 6º à la 3º/Classes SEGPA/ULIS/non francophones

OBJECTIFS

- Créer une mare pédagogique naturelle pour :
- Servir de refuge pour la biodiversité urbaine (zone de nourrissage/zone relais/zone d'installation et de développement d'espèces inféodées aux milieux humides)
- Etre support pédagogique pour l'enseignement, l'animation et la sensibilisation en éducation relative à l'environnement
- Expérimenter les sciences de la vie et de la terre in situ en s'appuyant sur un aménagement pédagogique de qualité et de proximité
- Constituer des entités participantes à la diversification paysagère du territoire dans le cadre du plan national de sauvegarde zones humides.

DESCRIPTIF

Les mares sont des étendues d'eau stagnante, de taille variable et de faible profondeur hébergeant des espèces potentiellement remarquables, voir menacées de disparition. Face à la raréfaction de ces milieux, les mares sont considérées comme des zones humides à protéger au titre de la loi sur l'eau. Au-delà de la préservation des écosystèmes aquatiques et de la fonction paysagère, la création d'une mare au sein d'un collège remplit une fonction prioritairement pédagogique: c'est un support d'étude et d'observation de la biodiversité par les élèves.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Toutes les informations sur la procédure à suivre sont présentées sur **http: parcsinfo.seine-saint-denis.fr**: volet éducation relative à l'environnement: onglet parcours biodiversité: article une mare dans mon collège.

MODE DE FINANCEMENT:

La création de la mare est financée par le Département (creusement, travaux d'étanchéité, mise en eau, aménagement des berges et implantation de végétaux pionniers). Le suivi et l'entretien courant de la mare sont à la charge de l'établissement.

DIRECTION
DE LA NATURE,
DES PAYSAGES
ET DE LA
BIODIVERSITÉ
Service des

Service des Espaces extérieurs des Propriétés Départementales et Services des politiques environnementales et

CÉLINE RICHARD 0143939822 crichard@cg93.fr

MARTINE D'ADDA mdadda@cg93.fr

ALAIN ROULLOT 0143939890 aroullot@cg93.fr

→ + D'infos:

http: parcsinfo.seinesaint-denis.fr

volet Education relative à l'environnement: onglet parcours-biodiversité.

DES RUCHES DANS MON COLLÈGE

PUBLIC CONCERNÉ: de la 6º à la 3º

OBJECTIFS

Educatifs:

- faire prendre conscience des enjeux pesant sur la biodiversité aux collégiens et aux équipes des collèges
- utiliser des outils innovants pour répondre aux programmes pédagogiques de l'EN

Techniques:

- favoriser la biodiversité en milieu urbain et au sein du collège
- Mener des études sur la vie de l'abeille en ville (en lien avec différentes institutions et chercheurs)

DESCRIPTIF

La disparition des abeilles est un fait connu de tous aujourd'hui. Elle est intimement liée à la perte de biodiversité. Mais des études montrent que les abeilles se sentent mieux en ville (moins de pollutions agricoles, climat plus doux, grande variété de fleurs...). C'est pourquoi il est intéressant d'implanter des ruches sur les collèges en Seine-Saint-Denis, en milieu urbain dense. L'installation de ruche est un levier utile pour sensibiliser les jeunes à un mode d'organisation sociale animale.

D'autre part, l'utilisation pédagogique de la ruche est élément innovant pour intéresser les collégiens à cette biodiversité et ainsi répondre aux programmes de l'Education nationale.

Déroulement du parcours: En amont, préparation et réflexion avec les collégiens: conditions nécessaires à la vie des abeilles (espèces mellifères proches du collège, point d'eau, espace pour le décollage...), conditions de sécurité (toitures-terrasses accessibles mais sécurisées, espace vert clos,...), rencontre avec l'apiculteur, construction de la ruche, réalisation d'une exposition...

Installation de la ruche la première année: évènement ludique et festif avec inauguration et présentation de l'exposition réalisée par les élèves

Suivi de la ruche: implication de la ruche dans les processus éducatifs (liens avec les programmes) et surveillance de la ruche par l'apiculteur avec un groupe d'élèves

Récolte du miel tous les ans: journée portes ouvertes du collège, évènement ludique et festif avec présentation de l'exposition. Des temps d'animations spécifiques sont prévus.

PROCEDURE

Construire un projet pédagogique pertinent autour de l'installation des ruches au sein de l'établissement; puis contacter le bureau des actions éducatives et de la citoyenneté afin d'examiner les critères logistiques nécessaires à l'installation.

MODE DE FINANCEMENT

Accompagnement pris en charge par le Département

DE L'ÉDUCATION E DE LA JEUNESSE

Service du Projet Educatif et de la jeunesse

Bureau des action éducatives et de la citoyenneté

0143936954

MODE DE FINANCEMEN I

82/

ACTIONS À
DESTINATION DES
ADULTES DE LA
COMMUNAUTÉ
ÉDUCATIVE



PARTENARIAT STRATÉGIQUE



PUBLIC CONCERNÉ: Professionnels de la communauté éducative – collège Robert Doisneau, Aulnay sous bois

OBJECTIF

 Favoriser l'échange d'expérience entre les professionnels de l'éducation sur les questions d'orientation

DESCRIPTIF

Le projet de partenariat stratégique en faveur d'une orientation choisie par les élèves, mis en place avec un partenaire allemand et un partenaire espagnol, permet de favoriser la mise en lien des différents acteurs de l'orientation. Il constitue une réelle innovation et répond aux préoccupations nationales et européennes. Il propose la construction d'une méthodologie pouvant être ensuite essaimée sur la globalité d'un territoire afin de mettre en place une approche plus intégrée des questions d'orientation auprès des jeunes.

Le projet a pour objectif de donner une impulsion aux acteurs en Europe pour des discussions et une réflexion à l'échelle nationale sur les processus d'orientation professionnelle. L'impact européen dans le domaine de l'éducation et les différences de structures d'éducation (professionnelle) au niveau national constituent la pierre angulaire du dialogue transnational.

Déroulement prévu :

Les activités proposées dans le cadre du projet en France -Seine-Saint-Denis seront :

- des classes ouvertes avec le CFA (participation de groupes d'élèves du collège Robert Doisneau à des temps de formation au CFA);
- journal de bord numérique du projet, sur la base de productions des élèves (écrits, vidéos, interviews, etc. réalisés par les élèves du collège Robert Doisneau tout au long du projet et de leurs visites ou rencontres en entreprises). Ces productions serviront également à alimenter le livrable numérique final;
- constitution de binômes élèves/apprentis pour la réalisation du journal de bord numérique, d'éléments de communication du projet (affiches, flyers, plaquettes d'information) et du livrable numérique final:
- parcours de visites en entreprises (rencontres avec des binômes femmes/hommes, familiarisation avec les codes de l'entreprise, découverte de métiers, recherche

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la Jeunesse ANNE-LUCIE CLAVEYROLAS

alclavvevrolas@cg93.fr

de stages, etc.);

- Forum métiers parents/entreprises organisé au collège Robert Doisneau, par les élèves eux-mêmes;
- constitution d'un "groupe ressource parents" et organisation de temps d'échange (café-débat, formation) avec les parents d'élèves

MODE DE FINANCEMENT

Ce projet est en cours d'instruction auprès de l'Union Européenne pour obtenir un cofinancement européen. Les partenaires européens sont dans l'attente d'une validation du projet par les institutions européennes

PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION DU RECTORAT DE CRÉTEIL



PUBLIC CONCERNÉ

Enseignants de l'Académie de Créteil

OBJECTIF

- Faire découvrir la variété des apports de l'architecte Le Corbusier et du mouvement Moderne
- Différencier les approches urbaines selon les territoires et leurs caractéristiques historiques et culturelles
- Découvrir les matériaux fondamentaux de l'architecture (fer, verre, béton, plastique), de leur influence dans l'architecture et de leur évolution dans le temps.
 Offrir un panel de références d'architectes et d'architectures à travers des maquettes et des bâtiments

DESCRIPTIF

Ces formations sont proposées par le Rectorat de Créteil dans le cadre de son Plan académique de formation en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Service du patrimoine culturel et la Direction des Services d'Archives du Département de la Seine-Saint-Denis, l'Unité archéologique de la Ville de Saint-Denis, la Cité Universitaire Internationale, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement 93 et le Musée des arts et métiers

Le Conseil général et le CAUE 93 interviennent en partenariat avec le Rectorat sur les modules suivants:

- Les matériaux fondamentaux de l'architecture moderne et contemporaine: fonction, esthétique, utilisation
- Aux sources de l'architecture contemporaine : Le Corbusier
- La nature en ville : de quoi parle-t-on?

Déroulement

3 jours de formation: une alternance de présentations en salle, de visites et de balades urbaines

Intervention spécifique de la Direction des Services d'Archives

Le professeur-relais des Archives départementales et le médiateur du patrimoine participent aux groupes de travail de la DAAC:

- Architecture, patrimoine et archives
- Cultures et droits de l'homme

SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL CAUE 93

0148322593

→conditions
d'inscription
s'inscrire sur: http://
caform.ac-creteil.fr

→+ D'infos:

http://www.ac-creteil.fr/enseignements-eac.html

ÉDUCATION À L'ÉCOLOGIE URBAINE

DIRECTION DE L'EDUCATION ET D LA JEUNESSE

Service du projet Educatif et de la Jeunesse

Bureau des actions Educatives et de la citoyenneté

PUBLIC CONCERNÉ

Equipes éducatives de la 6e à la 3e/Classe SEGPA

OBJECTIF

- Soutenir les établissements dans leur démarche développement durable
- Accompagner les équipes pédagogiques et éducatives pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'éducation à l'écologie urbaine
- Participer à l'amélioration de l'environnement des collèges

DESCRIPTIF

Les services départementaux proposent de nombreuses ressources pour la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'écologie urbaine et au développement durable, sur différentes thématiques telles que la gestion des ressources (énergie, eau), l'alimentation responsable, les solidarités, le développement des mobilités douces, la préservation de la biodiversité (installation de ruches pédagogiques), la gestion des déchets...

Plusieurs modalités d'actions sont proposées aux collèges:

- Accompagnement dans le montage de projet;
- Ressources pédagogiques et techniques sur le thème traité;
- Mise en relation avec les services départementaux et les partenaires potentiels.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contacter le bureau des actions éducatives et de la citoyenneté qui se trouvent au sein de la Direction de l'Education et de la Jeunesse du Conseil général au numéro indiqué ci dessus

MODE DE FINANCEMENT

Les modes de financements sont déterminés en fonction des projets et des besoins.

//88

ÉCO-COLLÈGE

PUBLIC CONCERNÉ

Equipes Educatives de la 6° à la 3°/Classe SEGPA

OBJECTIFS

- Impulser et accompagner une démarche globale de développement durable au sein des établissements
- Valoriser les Eco-collèges

DESCRIPTIF

Le programme Eco-Ecole vise à impliquer l'ensemble de la communauté éducative et locale des écoles, collèges et lycées participants, dans la transformation des bâtiments scolaires en direction du développement durable. Le programme est fondé sur une méthodologie en 7 étapes qui apporte une aide pour mettre en œuvre et réussir son projet. Chaque projet repose sur la concertation et l'implication de tous notamment dans le diagnostic, le plan d'action, les réalisations. Des passerelles sont créées avec les programmes scolaires afin de relier les savoirs aux actions. Cette méthode est appliquée très concrètement sur le(s) thème(s) choisi(s) par l'établissement parmi ceux proposés (eau, énergie, déchets, alimentation, biodiversité, solidarités).

Eco-Ecole est le premier programme d'éducation au développement durable en nombre et en succès, en France et dans le monde. Il bénéficie du Haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale, du patronage du Ministère de l'Écologie et du soutien de l'ADEME.

De nombreux outils sont mis à la disposition des porteurs de projet: manuel d'accompagnement, fiches pratiques, brochure de diffusion des bonnes pratiques, séminaire national de rencontre et d'échanges...

Les établissements qui le souhaitent peuvent faire déboucher leur démarche sur l'obtention du label Eco-Collège et sur celui de l'Education nationale, le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription annuelle en avril/mai auprès d'Eco-école

MODE DE FINANCEMENT

L'accompagnement est pris en charge par le Département.

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du projet Educatif et de la Jeunesse

Bureau des actions Educatives et de la citoyenneté 0143936954

OFFICE FRANÇAIS
DE LA FONDATION
POUR L'EDUCATION
A L'ENVIRONNEMENT
EN EUROPE

Programme Eco-école 01 73 77 12 00

Eco-ecole@f3e.org

FORMATION AU MONTAGE DE PROJET DE CITOYENNETE MONDIALE

DIRECTION
DES AFFAIRES
EUROPEENNES,
INTERNATIONALES
ET CULTURE DE LA
PAIX

Via le monde 0141608917

vialemonde@cg93.

PUBLIC CONCERNÉ:

Porteurs de projets (enseignants/CPE)

Module 1: Monter un projet international avec un public ieune

Ce cursus pose les bases du montage de projet jeunesse à

L'objectif est de proposer un panorama des acteurs de la coopération internationale, de ses enjeux et notamment des projets menés par et pour les jeunes.

- Cerner les spécificités d'un projet de jeunes à l'international
- Maîtriser le cycle de projet et les outils d'analyse
- Posséder quelques outils d'accompagnement des démarches

Durée: 3 journées

Module 2: Education à la Citoyenneté Mondiale

- Savoir déterminer ses objectifs en matière de sensibilisation
- Etre en capacité de construire un projet cohérent avec son territoire local (notion d'intérêt local) et son public.
- Identifier les actions possibles dans le cadre de campagnes de sensibilisation nationales (ex: semaine de la solidarité internationale)

Durée: 2 journées

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ces formations ont lieu deux fois par an, au premier et au second semestre.

Pour vous inscrire téléchargez sur le site

http://www.vialemonde93.net

et envoyez le bulletin d'inscription à:

vialemonde@cg93.fr.

Lieu: Immeuble Erik Satie à Bobigny

Horaires: 9h30-17h

MODE DE FINANCEMENT

Ces formations sont gratuites et prises en charge par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

/ο/Ω

GROUPE DE TRAVAIL « LES SANITAIRES DANS LES COLLÈGES »

PUBLIC CONCERNÉ: Adultes de la communauté éducative – Enseignants, équipes de direction, professionnels de santé, ATTEE, parents...

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les préconisations du programme fonctionnel-type du Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI)
- Identifier les bonnes pratiques existantes
- Faire participer l'ensemble de la communauté éducative (professeurs, parents, élèves, direction des EPLE, ATTEE) à la mise en œuvre de bonnes pratiques (avec des supports comme le règlement intérieur, de communication, organisation de rencontres-débats, etc...)
- Intégrer ce point aux Agendas 21 des collèges

DESCRIPTIF

La question des sanitaires des collèges est régulièrement soulevée par la communauté éducative. Le Département accorde une attention particulière à ce sujet touchant à l'intimité, l'hygiène et au bien-être des élèves.

L'ensemble de la communauté éducative est associé à ce travail, en particulier les élèves (les délégués de classe, les élus au Conseil général des collégiens, les foyers socio-éducatifs), les parents (associations des parents délégués, et maisons de parents) et les agents techniques des collèges (ATTEE).

Dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) pour mieux répondre aux exigences de bien-être et de sécurité, il s'agit de s'appuyer sur les nouvelles réflexions de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement du rapport 2013.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Professionnels et parents volontaires

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Services du projet Educatif et de la

JEAN PAUL ESPIE 0143934193

jespie@cg93.fr

PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX JEUNES FILLES ET FEMMES, MARIAGES FORCÉS ET MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVER LES FEMMES

ERNESTINE RONAI 0143934193

eronai@cg93.fr

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Service de la Protection Maternelle et Infantile

EMMANUELLE PIET 0143938106 **PUBLIC CONCERNÉ:** Equipes éducatives- Infirmières, Assistantes sociales, CPE ...

OBJECTIFS

- Sensibiliser les professionnel-le-s des établissements scolaires aux violences faites aux ieunes filles et aux femmes
- Sensibiliser les équipes éducatives, infirmières scolaires, assistantes sociales, CPE...aux risques de mariages forcés et mutilation sexuelles

DESCRIPTIF Plusieurs actions de formations et de sensibilisations sont proposées chaque année aux professionnel-le-s des collèges:

- ½ journée de sensibilisation autour de la lutte contre les mutilations sexuelles féminines: Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines en Afrique (6 février), l'Observatoire départemental des

violences envers les femmes, avec le Service départemental de Protection Maternelle et Infantile de Seine-Saint-Denis et le Comité départemental de prévention des agressions sexuelles et de la maltraitance, organisent une demi-journée d'information et de formation destinée aux professionnel-le-s.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription auprès de l'Observatoire des violences envers les femmes

MODE DE FINANCEMENT Le Conseil général finance cette action. La mairie de Bobigny prête gracieusement la salle et met à disposition le personnel technique.

- ½ journée de sensibilisation autour de la mise en œuvre du protocole de lutte contre les mariages forcés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole départemental de lutte contre les mariages forcés, l'Observatoire des violences envers les femmes et les services: médical, social et infirmier en faveur des élèves organisent, à la demande des professionnel-le-s une demi-journée d'information autour de la prise en charge, l'accompagnement et le suivi des jeunes filles en risque de mariages forcés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION Inscription auprès de l'Observatoire des violences envers les femmes et de la DSDEN service social en faveur des élèves

MODE DE FINANCEMENT Le Conseil général finance cette action.

- ½ journée de sensibilisation autour des violences faites aux jeunes filles et femmes.

Il s'agit de ½ journée de formation organisée, à la demande des établissements scolaires, ayant pour objectif de présenter les mécanismes de la violence, la stratégie des agresseurs et les outils de prévention existants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION Inscription auprès du Bureau de la planification familiale ou de l'Observatoire des violences envers les femmes

MODE DE FINANCEMENT Le Conseil général finance cette action.

LA MÉDIATION PAR LES PAIRS

PUBLIC CONCERNÉ

Membres de l'équipe éducative, parents d'élèves, partenaires

OBJECTIFS

 La médiation est un processus coopératif qui vise à prévenir ou réguler les conflits relationnels entre jeunes par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur, sous la supervision d'un adulte référent. Le médiateur aide les médiés à communiquer dans un cadre bien défini et structurant (principes de volontariat, confidentialité, écoute, égalité de temps de parole, non jugement) afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties et une issue constructive au désaccord.

DESCRIPTIF

La médiation par les pairs se réalise par étapes qui débutent par la formation d'adultes volontaires aux différentes techniques de gestion des conflits, selon les bases de la médiation pénale.

Ces adultes auront ensuite pour mission de former des élèves médiateurs volontaires au sein du collège.

L'association Médiacteurs organise également la rencontre annuelle des jeunes médiateurs d'Ile-de-France chaque fin d'année scolaire à la Bourse du travail de Bobigny.

Stage de formation des adultes: 3 jours de formation

Formation des élèves médiateurs: une douzaine d'heures

La médiation est un projet au long cours

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La mise en place d'une formation à la médiation par les pairs suppose au préalable de définir l'action en cohérence avec le projet d'établissement et le règlement intérieur, l'assurance d'un suivi ainsi que l'évaluation régulière des actions entreprises.

MODE DE FINANCEMENT

Financement par le Conseil général en partenariat avec l'association Médiacteurs.

Il sera demandé au chef d'établissement de prendre en charge sur le budget du collège:

- les repas des formateurs pendant le temps du stage
- les heures supplémentaires effectives, dans la mesure où les référents vont investir du temps et de l'énergie pour la formation et la supervision des médiateurs.

À LA CYBER-VIOLENCE

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Mission Prévention des Violences à l'Ecole MARION WACOGNE 0143936970

nwacogne@cg93.fr

NORIA BELGHERRI 0143937934

nbelgherri@cg93.fr

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DI LA JEUNESSE

Mission Prévention des Violences à l'Ecole MARION WACOGNE 0143936970

mwacogne@cg93.f

NORIA BELGHERRI 0143937934

nbelgherri@cg93.fr

PUBLIC CONCERNÉ

SENSIBILISATION

Les parents d'élèves

OBJECTIFS

- Informer les parents d'élèves sur les risques relatifs à l'usage des réseaux sociaux et de la téléphonie mobile,
- Proposer des bonnes pratiques visant à faciliter l'exercice de leur autorité en tant que cyber-parents: approche psychologique, rôle éducatif et conseils techniques avec des supports visuels, décrire un comportement filtrant qui permette à leurs enfants de tirer les avantages des écrans tout en régulant leur usage.
- Offrir une démonstration de paramétrage de compte sur les réseaux sociaux et la procédure de signalements en ligne.

DESCRIPTIF

En 2014 et 2015, l'association interviendra dans les 125 établissements du département en direction des parents d'élèves, sous la forme d'un échange convivial d'1h30.

Parallèlement, des séances d'information d'une durée d'1 heure auprès de 5 classes de 5 (total: une journée) peuvent se mettre en place afin de sensibiliser les élèves au cyberharcèlement et à la nécessité de protéger leur vie privée pour ne pas donner prise à la malveillance

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Identification et implication d'un personnel référent au sein de l'établissement pour l'organisation en amont jusqu'à l'accueil le jour J.

MODE DE FINANCEMENT

L'intervention en direction des parents est prise en charge financièrement par le Département. Les actions en direction des élèves sont proposées gratuitement par e-Enfance.

Votre établissement devra assumer les frais d'adhésion à l'association (50 euros) ainsi que les frais de transport (30 euros) et les frais de bouche (un repas à la cantine) pour l'intervenant auprès des classes d'élèves.

/0/n

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Parents avec connaissance insuffisante de la langue française et des règles de vie commune au sein de l'école

OBJECTIFS

 Intitulés « parent d'enfant, parent d'élève », ils sont destinés aux parents dont la connaissance insuffisante de la langue française et des règles de vie commune au sein de l'école peuvent constituer un obstacle à leur intégration au sein de la communauté éducative. Les ASL visent ainsi à permettre aux parents une meilleure insertion dans les sphères de la vie publique et citoyenne en leur offrant des clefs de compréhension du fonctionnement des établissements chargés de la scolarisation de leurs enfants.

DESCRIPTIF

Deux fois deux heures par semaine pour un groupe d'une quinzaine de parents, pendant trente semaines par ans

Partenariat entre collèges et associations ou structures maîtrisant la démarche d'ateliers sociolinguistiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR LE DÉPARTE-MENT

Appel à initiatives dès la rentrée scolaire 2014-2015

Le Département soutiendra les initiatives de collèges en matière de co-éducation pendant un maximum de trois années.

Deux objectifs sous tendent ce choix:

temps long permettant de faciliter la démarche d'ouverture du collège à son environnement, particulièrement associations locales, afin de permettre implication de l'ensemble des parents à la vie de l'établissement;

mais aussi permettre une rotation sur l'ensemble des collèges volontaires du département : une cinquantaine de collèges pourraient être touchés en cinq ans. DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet éducatif et de la jeunesse

JEAN PAUL ESPIE 0143934193

Le collège s'engage:

Par la mise en place d'actions en direction et avec l'ensemble des parents du collège et notamment d'ateliers de type ASL dans un cadre de co-éducation;

- à mener un travail sur trois années;
- à privilégier la complémentarité des rôles de chacun au sein de la communauté éducative: parents, personnels du collège, éducateurs, associations, communes, Département;
- à participer activement au comité de pilotage local et à en assurer un suivi actif;
- à mobiliser l'ensemble de la communauté éducative et au moins à présenter ce projet au Conseil d'Administration de l'établissement en vue de sa validation;

MODE DE FINANCEMENT

Financement complémentaire du Département aux financements et/ou prises en charge de l'Education nationale, Villes, direction Départementale de la Cohésion Social



VIA LE MONDE

Centre ressource spécialisé sur les questions de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout établissement de Seine-Saint-Denis impliqué dans un projet de solidarité internationale ou d'éducation à la citovenneté mondiale

MISSIONS PRINCIPALES

Le centre ressource Via le monde soutient les initiatives de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale du territoire. Via le monde propose aux équipes pédagogiques des établissements scolaires, des ressources documentaires, une expertise des projets et un accompagnement méthodologique sur des projets de solidarité internationale.

RESSOURCES DISPONIBLES

Le Centre ressource Via le monde propose:

→ Une mise à disposition de plus de 12 000 références (ouvrages, expositions, films...) du centre de documentation sur des thématiques variées (mondialisation, droits humains, gestion des ressources naturelles, économie sociale et solidaire, accès aux soins, éducation à la citoyenneté européenne et internationale...) et une offre de recherches documentaires personnalisées.

http://www.vialemonde93.net/

- → Une publication semestrielle à destination des enseignants et des éducateurs du département « les Carnets de l'ECM », carnet pour une éducation à la citoyenneté mondiale.
- → Des rendez-vous méthodologiques individualisés pour aider à la construction des projets de solidarité et de coopération internationale, et à la recherche de partenaires et de ressources.

Le centre de documentation est libre d'accès.

Les horaires d'ouverture: mardi et jeudi de 14 heures à 19 heures et mercredi et vendredi de $9\,h\,30$ à $17\,h\,30$

Les rendez vous méthodologiques peuvent être pris tout au long de l'année avec Via le monde.

VIA LE MONDE

01.41.60.89.17

SILOE VINCENT

CATHERINE RAOUX

→ + d'infos

Ressources spécifiques pour les enseignants: 100 films - 50 expositions - 30 outils d'animations - 20 guides pédagogiques

L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE (ODBU)

PLE MÉDIATION SCIENTIFIQUE

ODILE LE FAOU 0143936961 olefaou@cg93.fr

PÔLE CONNAISSANCES

AUDREY MURATE 0143934198

PÔLE CONSEILS EN AMENAGEMENT ET GESTION

LAURA ALBARIC 0143939570 lalbaric@cg93.fr

→ + d'infos

Pour en savoir davantage sur l'ODBU, rendezvous sur: http://parcsinfo.seine-

http://parcsinfo.seinesaint-denis.fr rubrique L'Observatoire

Pour promouvoir les sciences participatives sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, l'ODBU a lancé l'initiative « Observ'acteur » qui permet à tous les habitants du département de devenir acteurs de la connaissance sur la biodiversité de proximité.

→+ d'infos

l'initiative « Observ'acteur » - rendez-vous sur http://parcsinfo.seinesaint-denis.fr (rubrique « L'Observatoire », page « Observ'acteur »). **PUBLIC CONCERNÉ:** collégiens tous niveaux/particuliers/professionnels

MISSIONS PRINCIPALES

- Recueillir les données existantes relatives à la biodiversité en Seine-Saint-Denis, les valider d'un point de vue scientifique et mettre régulièrement à jour la base de données de l'observatoire.
- Participer au développement des connaissances sur la dynamique de la biodiversité urbaine;
- Dresser des états de référence, suivre l'évolution spatio-temporelle de la biodiversité en Seine-Saint-Denis et faire des projections dans le temps;
- Définir des enjeux de préservation et de développement de la biodiversité à l'échelle du territoire et des objectifs généraux de gestion;
- Créer et animer un réseau de partage de l'information entre tous les acteurs de la Seine-Saint-Denis
- S'inscrire dans les programmes et réseaux régionaux, nationaux et internationaux:
- Diffuser et valoriser les travaux de l'observatoire, notamment auprès du grand public;
- Permettre l'appropriation des enjeux de la nature en ville en initiant des démarches de médiation.

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE:

L'ODBU de Seine-Saint-Denis est né le 12 avril 2005. Son objectif est de donner à tous – et en priorité aux habitants du département – l'accès à la connaissance en matière de biodiversité urbaine et de promouvoir les enjeux de sa préservation. C'est à la fois un centre de ressources sur la biodiversité de Seine-Saint-Denis grâce à sa base de données sur le patrimoine naturel, mais aussi un espace de mutualisation d'expériences et de débats entre acteurs (décideurs politiques, aménageurs, gestionnaires, acteurs économiques, scientifiques et associations).

L'ODBU s'appuie sur trois piliers: un comité scientifique, un comité de suivi et une structure coordinatrice. Une charte signée par l'ensemble des partenaires définit son fonctionnement et notamment les règles en matière d'accès et de diffusion des données.

RESSOURCES DISPONIBLES

- Ouvrages et revues scientifiques, atlas sur la biodiversité.
- Fiches techniques (toitures végétalisées, espèces locales et exotiques envahissantes, prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement...).
- Documentation sur les protocoles de sciences participatives (l'ODBU est relais local du programme du Muséum national d'Histoire naturelle Vigie-Nature).
- Etat de la connaissance de la biodiversité par commune, recensement des espèces par commune (extraits de la base de données de l'ODBU).

L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HYDROLOGIE URBAINE

PUBLIC CONCERNÉ

collégiens tous niveaux/particuliers/professionnels

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la sensibilisation des usagers du réseau d'assainissement aux enjeux de la gestion de l'eau
- Mener des programmes de sensibilisation dans les collèges départementaux
- Mettre en oeuvre la politique de communication de la DEA vers les usagers
- Prendre en compte de point de vue citoyen dans les opérations d'assainissement
- Créer et animer un réseau de partage de l'information relative à l'assainissement composé de citoyens
- Permettre l'appropriation des enjeux de la gestion de l'eau en ville en initiant des démarches de médiation.
- Porter à la connaissance des citoyens, la politique départementale en matière d'assainissement

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE:

La Seine-Saint-Denis est l'un des 3 départements en France dotés de compétences permettant d'assurer en gestion directe un service public de l'eau et de l'assainissement. Le Département a complété son action en se dotant d'un outil favorisant l'engagement citoyen: l'Observatoire de l'hydrologie urbaine (OHU).

Par ses actions, l'OHU permet à la population de mieux comprendre les politiques publiques en matière de gestion de l'eau et d'assainissement. Il vise également à interroger la place de l'eau dans la vie de chacun.

RESSOURCES DISPONIBLES

- -Documents de sensibilisation sur les thématiques suivantes (cycle de l'eau, préservation des rivières, maîtrise des inondations, l'eau potable...)
- -Ouvrages et revues scientifiques sur l'eau.
- -Données sur l'eau en Seine-Saint-Denis (prix, acteurs,...)
- -Parcours de sensibilisation destinés aux collégiens
- -Programme Escale d'eau

BENJAMIN BOËL 01 52 47 65 81

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALE ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

DIRECTION
DES SERVICE
D'ARCHIVES
0143399700

dsa_extranet@cg93.fr

MISSIONS

→ La collecte

Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis assurent l'évaluation, la sélection et la réception des documents produits et reçus par toutes les administrations publiques à l'échelon départemental, à l'exception des villes qui conservent leurs propres archives.

→ La conservation matérielle

L'ensemble de ces fonds et collections est conservé selon des normes de conservation préventive qui s'appliquent aux locaux de conservation, au mobilier, aux matériaux de conditionnement, aux conditions de communication et d'exposition. Les solutions « curatives » (désinfection, restauration) ne s'imposent qu'aux documents très endommagés.

→ Le classement et la description

Tri, classement, cotation et description. Ces opérations, indispensables à la connaissance des fonds et à la transmission de celle-ci, débouchent sur la réalisation d'instruments de recherche (répertoires, inventaires, catalogues) diffusés sous plusieurs formes (publications, bases de données, éditions numériques).

→ La communication des documents

Cette mission de service public est exercée en vertu du principe de libre accès aux archives édicté par la loi du 7 messidor an II et repris par les dispositions du Code du patrimoine.

→ La valorisation patrimoniale

Pour faire découvrir les sources de l'histoire, les Archives départementales proposent des ateliers d'histoire pour les scolaires, des formations pour les enseignants mais aussi des expositions et des conférences.

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES

→ |Les publications

Le travail premier des archivistes est de faciliter la présentation des fonds d'archives au public en élaborant des inventaires, qui indiquent clairement le contenu des fameuses « boîtes d'archives ».

→ |Les expositions

Les Archives de la Seine-Saint-Denis sont dépositaires de documents administratifs, de correspondances et papiers personnels, de registres de gestion, d'affiches, de cartes postales ou d'albums de famille... Pour diffuser ce patrimoine, les Archives départementales conçoivent ou accueillent différentes expositions temporaires dans le hall du bâtiment.

→ |Les projections et conférences

Les Archives départementales font régulièrement appel aux compétences de chercheurs et de partenaires scientifiques pour montrer et expliquer les archives.

Pour valoriser spécifiquement le patrimoine audiovisuel très important (plus de 65 000 unités), les Archives départementales ont construit un partenariat avec l'association Périphérie. Il s'agit de réunir des scientifiques, des spécialistes d'archives et de cinéma et des témoins, autour de la projection de documentaires ou de rushes. Ces regards croisés permettent d'enrichir la vision de l'histoire du territoire.

Les Archives départementales organisent également des conférences et des séminaires où interviennent des spécialistes, historiens, sociologues, politologues...

L'ARCHÉOSITE

Le Département de la Seine-Saint-Denis a créé un espace de recherche, d'expérimentation et de restitution au sein du Parc départemental de la Haute-Île pour mieux comprendre la vie des hommes qui occupèrent le site au fil du temps.

1 - UN OBSERVATOIRE ENTRE NA-**TURE ET CULTURE**

À Neuilly-sur-Marne, au cœur du parc départemental de la Haute-Île, l'archéosite est un lieu de découverte du passé.

Les alluvions de la rivière ont, pendant près de 10 000 ans, recouvert et conservé les traces de l'histoire de la basse vallée de la Marne et de son occupation par les hommes. Ce site majeur à l'échelle du territoire, l'est également à l'échelle de la France. C'est ici qu'a été découverte la plus ancienne nécropole du département datant de la période mésolithique (6500 avant J.-C.).

lci également, les niveaux les plus profonds préservent, enfouis dans la tourbe, branchages, noisettes et autres vestiges d'un paysage et de modes de vie préhistoriques.

Et pour les plus passionnés c'est avec les médiateurs en archéologie de l'archéosite que les enseignants peuvent élaborer des projets d'actions éducatives spécifiques.

De la fouille à l'archéosite

L'archéosite propose, par une approche dynamique et interactive, de découvrir l'ensemble des étapes qui mènent de la fouille archéologique aux hypothèses de restitution. Du chantier de fouille archéologique...

En 1999, lors de l'aménagement du parc, des fouilles archéologiques ont révélé de nombreuses traces d'occupation humaine remontant de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine.

Les premières découvertes réalisées lors des campagnes de fouilles révèlent un site mésolithique de grande importance scientifique.

Ce chantier de fouille, ouvert chaque été au public, permet d'observer le minutieux travail des préhistoriens.

à l'archéosite

Aux côtés des recherches scientifiques, l'archéosite offre à tous un lieu d'échange et d'apprentissage consacré à l'archéologie. À travers un parcours pédagogique ponctué de haltes dédiées à la découverte du climat, de la faune. de la flore et du mode de vie des hommes et des femmes de la Préhistoire, c'est l'ensemble des relations entre l'homme et l'environnement

qui est ainsi évoqué (taille du silex, allumage du feu, reconstitutions d'habitats. techniques de pêche et de chasse,...).

Une programmation de rendez-vous

Des visites guidées,

des ateliers parti-

cipatifs et des démonstrations font découvrir au grand public et aux scolaires l'avancée des recherches sur la Préhistoire.

DIRECTION DE

LA CULTURE, DU

PATRIMOINE, DU

Service du Patrimoine

SPORT ET DES

2 - UNE ÉCOLE DU PATRIMOINE POUR LES SCOLAIRES ET LES **CENTRES DE LOISIRS**

L'archéosite offre la possibilité de s'immerger à la fois dans le monde des hommes de la Préhistoire et dans celui de la recherche archéologique. Il s'adresse aux élèves de classes primaires et de collèges. Différents ateliers participatifs leur sont proposés, en lien avec les programmes scolaires. Au-delà de la découverte des populations de la Préhistoire, la compréhension des rapports qu'elles entretenaient avec leur environnement est essentielle. Cette compréhension est évoquée à travers plusieurs disciplines: histoire (méthode de l'archéologie, Préhistoire), géographie (compréhension du paysage, le climat, l'hydrographie), sciences de la vie et de la terre (formation géologique, ethnobotanique, biodiversité) et la technologie.

3 - OUVERTURE ET PROGRAMME DES ANIMATIONS DE MARS À OC-**TOBRE 2014**

De mars à octobre

Le mercredi après-midi. l'archéosite est ouvert à tous, pour une découverte libre.

Des visites du chantier de la fouille programmée sont organisées du 1er au 31 juillet sur inscription exceptionnellement fermé en 2014.

Le premier week-end de chaque mois de mars à octobre, enfants et adultes sont invités de 14h00 à 18h30/19h00 à découvrir les modes de vie des hommes de la Préhistoire sous forme d'ateliers participatifs et de démonstrations sur inscription.

POINTS ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

PUBLIC CONCERNÉ

Adolescents et/ou jeunes majeurs selon les structures

MISSIONS

Jouer un rôle de proximité autour d'une fonction préventive d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations de risques, et de leur entourage adulte

DESCRIPTIF

Les points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) ont une fonction préventive auprès de jeunes rencontrant diverses difficultés: conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduites à risque... Leur fonction est de prévenir les ruptures des jeunes, tant avec la famille qu'avec les institutions.

Leur approche globale (psycho-socio-éducative), la souplesse de leurs modalités d'intervention (actions éducatives, soutien psychologique, médiation familiale, médiation culturelle) et leur logique de « proximité » permettent de s'adapter aux singularités des situations rencontrées et aux spécificités locales, dans une recherche de complémentarité avec les acteurs déià présents sur le territoire.

Le partenariat se développe principalement avec les établissements scolaires, le soin (CMP, Maison des Adolescents...), les missions locales. l'Aide sociale à l'enfance ...

Outre l'accueil et l'écoute individuelle proposés, les PAEJ développent des actions collectives (groupes de parole, ateliers thématiques...), notamment au sein des établissements scolaires autour de la prévention des conduites à risques.

Les 7 PAEJ de la Seine-Saint-Denis ont reçu 1234 jeunes en

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès libre: LEA (Montreuil), Mozaïque (Aubervilliers), le PAJ (St-Denis), Saddaka (Aulnay-sous-Bois)

Accès sur rendez-vous: Amica (Clichy-sous-Bois), Iris Messidor (Bondy), Le Kiosque (Les Lilas)

MODE DE FINANCEMENT

Les PAEJ sont principalement co-financés par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et le Conseil général. Les financements complémentaires proviennent essentiellement des villes, de la politique de la ville ou d'autres organismes (ex: Hôpital, CPAM).

ASSOCIATIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

PUBLIC CONCERNÉ

De 10 à 25 ans, en privilégiant la prévention des processus de ruptures.

MISSIONS

Prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale.

DESCRIPTIF

Clairement située dans le champ de la protection de l'enfance, la prévention spécialisée est une action socio-éducative et préventive sans mandat, fondée sur l'anonymat et la « libre adhésion » des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes dans leur globalité, tout en prenant en compte leur milieu environnant (quartier, groupe de pairs, environnement familial, scolaire etc.) et vise à leur offrir des espaces d'échange et de remobilisation.

Si de nombreux accompagnements individuels ou collectifs portent sur la thématique de la scolarité (prévention du décrochage scolaire, éducation à la mixité, lutte contre les violences à l'école), bien d'autres domaines sont concernés: conduites à risques, santé, insertion professionnelle, accès aux droits, accès à la culture, aux sports et aux loisirs, justice...

L'action de la prévention spécialisée est territorialisée (intervention sur 55 quartiers et 25 villes du département). Des équipes de 3 à 4 éducateurs de rue vont, dans une zone précise, à la rencontre des jeunes, le plus souvent dans leurs espaces de vie.

La mission est déléguée par le Département à neuf associations autorisées: l'ADSEA 93, Arrimages, A Travers la Ville, Canal, GRAJAR 93, Jeunesse Feu Vert, Rues et cités, Vie et cité, Ville et Avenir. Elles sont habilitées à employer 200 ETP éducatifs. En 2013, 6012 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

MODE DE FINANCEMENT

Le fonctionnement des associations de prévention spécialisée est financé principalement par le Conseil général (90 %) dans le cadre de ses missions de prévention en protection de l'enfance. Le financement restant provient des communes et de subventions diverses (Etat, Région...). Le budget 2 013 s'élève, pour l'ensemble du secteur, à 13,6 millions d'euros.

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE Service de l'Aide

Service de l'Aide Sociale à l'Enfance

SILVIA MANGENOT 0143938151

smangenot@cg93.f

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE, SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Mission Vie Scolaire

CRIP

CONCERNÉJeunes de 0 à 18 ans

PUBLIC

Jeunes de O a 18 ar

MISSION

Prendre en charge les jeunes qui connaissent des situations de risques ou de danger

DESCRIPTIF

Les professionnels intervenant auprès des jeunes doivent signaler au Département toutes informations préoccupantes relatives à un enfant en danger ou en risque de l'être. Il s'agit de faire part du point précis, déclencheur de l'inquiétude qui fait état de la dangerosité ou de l'aggravation d'une situation et de transmettre l'ensemble des éléments de la situation (suivis mis en place, partenaires sollicités, positionnement des parents face aux difficultés repérées).

Le service de l'ASE, via la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 93), recueille les informations qui lui sont transmises par d'autres services ou institutions, et procède à une évaluation de premier niveau avec les professionnels qui connaissent l'enfant. Si la situation le nécessite la CRIP demande aux services départementaux (PMI, Service social, ASE) de procéder une évaluation pour déterminer les mesures à mettre en œuvre (mesure éducative administrative ou saisine de l'autorité iudiciaire).

Le soutien éducatif:

Il existe deux types d'actions éducatives qui visent à éviter l'accueil de l'enfant hors du domicile:

 les actions administratives, par une contractualisation avec la famille. Il s'agit des Aides Educatives à Domicile. C'est un éducateur qui rencontre l'enfant et sa famille, au service ou dans son milieu familial - l'assistance éducative, par décision d'un juge des enfants saisi par le procureur. Il s'agit des Aides Educatives en Milieu Ouvert. Là encore, l'éducateur (ou un psychologue ou autres travailleurs sociaux) va apporter aide et soutien à l'enfant et à sa famille, en maintenant l'enfant dans son environnement familial.

Le travail de protection de l'enfance consiste à tout faire pour maintenir l'enfant dans son milieu familial, tant que cela ne représente pas un danger pour lui.

Le dispositif de prise en charge:

Les mineurs et jeunes majeurs accueillis hors du domicile parental (par décision administrative si les parents sont d'accord ou demandeurs d'une séparation, ou judiciaire si la séparation est requise dans l'intérêt de l'enfant et que les parents s'y opposent) sont:

- soit confiés à une famille d'accueil.
- soit hébergés en structure collective (établissements associatifs, foyers départementaux).

PROCEDURE

En tant que professionnel intervenant auprès des enfants, vous pouvez être confrontés à une situation de mineur en danger ou en risque de danger, vous devez transmettre toute information préoccupante à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 93), avec copie au Directeur académique. Ne doivent être transmise au procureur de la République que les situations relevant d'une extrême gravité.

En cas de doute sur l'opportunité d'une transmission, vous pouvez contacter la mission vie scolaire (coordonnées ci-contre) pour un conseil ou un avis.

→ + D'infos:

site du Conseil général, en ligne le guide « Enfant en danger » pour soutenir les professionnels dans le repérage des signes d'alerte, sur l'analyse de la situation et la transmission aux services de la CRIP

MISSION MÉTROPOLITAINE DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES/CENTRE DE RESSOURCES

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de l'éducation, de la santé, du social, de l'insertion, de la justice

MISSIONS PRINCIPALES

Contribuer à réduire l'impact des conduites à risques et d'en prévenir l'exacerbation, en s'appuyant sur la compréhension des processus à l'œuvre dans leur production

Soutenir les professionnels dans leurs actions de prévention

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, au travers de son centre de ressources, accompagne et constitue une ressource pour les professionnels dans la mise en place de leurs actions de prévention. Elle a pour fonction de répondre aux besoins de qualification et d'accompagnement des professionnels qui font face aux conduites à risques de leur public.

RESSOURCES DISPONIBLES

Les professionnels du Centre de ressources proposent:

- une aide à la mise en place de projets de prévention,
- des actions de sensibilisation et de formation,
- des prêts et des accompagnements à l'utilisation d'outils de prévention,
- des débats publics.

MISSION MÉTROPOLITAINE DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES

Immeuble les

41 rue Delizy 93 500 PANTIN 01 71 29 26 91

centreprev@cg93.f

MISSION MÉTROPOLITAINE DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES/TÊTE À TÊTE

ESPACE TÊTE À

Centre commercia Rosny 2

Avenue du Général de Gaulle, niveau 1 porte 2

BP 11 01 93 117 Rosny-sous-

0148120101 teteatete@cg93.t

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de l'éducation, de la santé, du social, de l'insertion, de la justice

MISSION PRINCIPALE

Offrir aux jeunes de 13 à 25 ans un espace d'information, de prévention et d'écoute accessible sans condition.

Descriptif de la structure

La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, avec son Espace Tête à Tête, accueille, informe et oriente les jeunes sur les sujets qui les préoccupent comme la sexualité, les drogues, l'estime de soi, les écrans, le sexisme.

RESSOURCES DISPONIBLES

Les dix professionnels du Tête à Tête proposent :

- Un accueil sans rendez-vous, anonyme et gratuit,
- Un accueil pour les groupes (séances de sensibilisation pour les structures scolaires et hors scolaires, sur rendez-vous),
- Des expositions et des ateliers,
- Des bornes multimédias.
- Des rencontres pour les professionnels.

HORAIRES: Ouvert toute l'année (sauf jours fériés), du lundi au samedi de 10 heures à 18 h 30.

/108

MISSION DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE A L'ECOLE

DESCRIPTIF:

Le Conseil général a créé en septembre 2011 une mission de prévention de la violence à l'Ecole pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire dans les collèges du département.

Ses actions, partenariales, s'articulent autour de deux axes: la sécurisation des sites sur le plan du bâti et des actions de prévention auprès de la communauté scolaire. Son action s'inscrit dans les quatre axes du Projet Educatif Territorial: actions en faveur des collégiens, des familles, des établissements et des personnels.

MISSIONS PRINCIPALES

I - L'axe sécurisation du bâti

La sécurisation des collèges se traduit par des travaux concernant la vidéoprotection, création de sas, rehaussement de clôture...en grande partie basées sur l'expertise de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (D.T.S.P) via ses diagnostics de sûreté. Le rôle de la mission est d'organiser ces visites préalables à la réalisation du diagnostic avec nos différents services et la DTSP puis dans un deuxième temps d'encourager la programmation de certains travaux de sécurisation. En accord avec le chef d'établissement, nous rencontrons parallèlement les différents partenaires: la police municipale et nationale, la mairie, la DS-DEN...pour partager les expertises et proposer des actions complémentaires face aux problèmes de violence.

A l'échelle départementale

Depuis septembre 2008, le Conseil général, par la signature du protocole relatif à la sécurité à l'école s'est fortement engagé pour sécuriser les établissements du Département. Il a été signé entre l'Etat, l'Education Nationale et le Département afin d'établir des coopérations renforcées entre les services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, de la Direction des Services départementaux de l'Education nationale et du Département dans le but de partager et optimiser les expertises et les ressources disponibles de chaque institution pour réfléchir ensemble aux mesures à mettre en place à partir des difficultés de terrain remontées.

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service du Projet Educatif et de la Jeunesse

MARION WACOGNE 0143936970

mwacogne@cg93.f

NORIA BELGHERRI 0143937934

nbelgherri@cg93.f

II – L'axe prévention à l'intérieur des établissements

Parallèlement, la mission mène une politique préventive sur la question du climat scolaire au sein des établissements.

Il s'agit de proposer des actions éducatives en direction des élèves, des adultes et des professeurs afin de contribuer à prévenir les violences pour améliorer le climat scolaire dans le cadre d'une politique de prévention globale définit par le Comité d'Education à la Santé et à la citoyenneté du collège.

Pour soutenir un collège dans sa démarche, nous lui proposons des interventions d'association d'une à plusieurs séances selon le projet.

Sur la thématique de la construction de la citoyenneté, est proposé:

- la formation à la médiation par les pairs avec Médiacteurs, les ateliers « vivre ensemble » et « philosophie » avec l'association Initiatives et Changements, la découverte des institutions Policière et Judiciaire avec l'AFPAD, le jeu de développement des compétences psycho-sociales « Mission Papillagou » avec l'association APCIS.

D'autres activités sensibilisent aux différents types de violence comme la rumeur, le sexisme, le harcèlement...: Des ateliers d'ethnologie menés par un ethnographe, pour déconstruire les stéréotypes en remettant en cause les préjugés culturels et sociaux avec Ethnoart, du théâtre-forum avec la Compagnie de théâtre Grain de sel et Entrées de Jeu, diffusion du court-métrage « Kenny », information sur les risques relatifs à l'usage des réseaux sociaux et de la téléphonie mobile avec l'association E-Enfance.

X10

DES MESURES POUR LES COLLÈGES



RESTAURATION SCOLAIRE

AIDE À L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL INFORMATIQUE POUR LA DEMI-PENSION

Pour accompagner la gestion de la demi-pension, le Conseil général attribue aux collèges une subvention pour l'acquisition d'un logiciel informatique, accompagné ou non d'un système de contrôle d'accès à carte et de distributeurs de plateaux.

PROCÉDURE

Pour en bénéficier, les collèges doivent transmettre trois devis. La subvention s'appuie sur le devis de l'entreprise la mieux disante, néanmoins, le choix définitif incombe au collège. Le coût des installations électriques pour leur mise en place (câblage, réseau électrique) est financé par le Département

ATTENTION: le coût de maintenance du logiciel reste à la charge des collèges (comme pour l'ensemble des contrats de maintenance pour lesquels les collèges reçoivent une dotation du Département). Les demandes peuvent être effectuées toute l'année.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE

Service de la Restauration et de

01 43 93 98 18

ELISABETH DEREMBURE Icasteran@cg93.fr 0143938992 ederambure@cg93.fr

RESTAURATION SCOLAIRE: UN TARIF UNIQUE

En vertu de l'article R531-52 du code de l'Éducation, le Conseil général fixe les prix de la restauration scolaire. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité fixer au 1er janvier 2013, dans tous les collèges publics, un tarif unique de 4 € et tendre ainsi vers une plus grande égalité de traitement des familles bénéficiaires. Une subvention spécifique est octroyée lorsqu'un collège est « nourri » par un prestataire extérieur qui pratique un tarif supérieur à celui fixé par le Département.

PROCÉDURE

Les dotations sont semestrielles. Les informations nécessaires au calcul des dotations sont à communiquer en juin pour la période septembre-décembre et en décembre pour la période janvier-juin. Ces périodes correspondent dans certains établissements à un changement de prestataire. Eléments à transmettre: Convention, prix TTC du prestataire, période de référence, nombre de jours de fonctionnement, nombre d'élèves concernés.

L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service de la Restauration et de l'Education au Goût 01 43 93 98 18

LAURENCE CASTERAN 0143934091 lcasteran@cg93.fr

PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

DOTATIONS EN MATÉRIEL INFORMATIQUE

La dotation annuelle se fait selon un nombre de points attribués en fonction du nombre d'élèves et d'une pondération pour garantir une équité entre les collèges à faible et fort effectif. La présence d'une classe Ulis, d'un atelier ou classe relais fait l'objet d'une dotation supplémentaire d'ordinateurs. Sur la base d'un catalogue de matériels, le collège élabore une proposition de dotation qui est ensuite soumise à la validation d'une commission qui réunit la DSDEN, le Rectorat et le Conseil général.

Matériel proposé: ordinateurs standards, ordinateurs avec carte graphique, ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, mallettes de boitiers d'évaluation, vidéoprojecteurs interactifs et tableaux numériques interactifs, imprimantes, visualiseurs numériques et imprimantes 3D

PROCÉDURE:

- Le Conseil général communique au collège le nombre de points attribué en avril/mai
- L'établissement fait sa commande
- La commission valide la proposition courant juin
- Livraison du matériel de septembre à décembre de l'année en cours

Dans le cadre du Plan Exceptionnel d'Investissement, chaque collège reçoit, chaque année, un ou plusieurs vidéoprojecteurs interactifs avec un ordinateur configuré.

OBJECTIFS: 1 ordinateur (ou équivalent en matériel informatique) pour 4 élèves et 8 vidéoprojecteurs interactifs avec ordinateurs installés dans chaque collège

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des Politique et Ressources

FRANÇOISE PAUTRAT 0143931204

fpautrat@cg93.fr

CABLAGE DU RESAU LOCAL DES COLLÈGES

Après le programme de câblage « 5 zones », voté en 1998 (salles de technologies, salles informatiques, bureaux de l'administration, salles des professeurs, CDI), le Département étend le câblage à l'ensemble des salles des collèges.

OBJECTIF

- Inscrire les TIE (Technologies Innovantes de l'Éducation) au cœur de l'apprentissage des collégiens.
- Accompagner les évolutions pédagogiques de l'enseignement.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

avec les Collèges Unité Territoriale de rattachement

Voir votre contact en début de livret

CONSTRUCTION DU RÉSAU DÉPARTEMENTAL TRÈS HAUT DÉBIT POUR LES SITES D' ÉDUCATION: THDSSD

Le très haut débit est identifié comme enjeu majeur pour atteindre l'objectif de faire entrer le collège dans le numérique.

C'est pourquoi, le département de la Seine-Saint-Denis construit, avec l'aide de la Région Ile-de-France un réseau départemental indépendant en fibre optique qui reliera à terme (2018) l'ensemble des collèges et lycées.

Les sites raccordés bénéficieront d'un accès à Internet, via une connexion à très haut débit sécurisée et évolutive. La maitrise du réseau permettra d'assurer une qualité de service et une montée en débit à même d'absorber le développement des usages multimédia et le nombre croissant des équipements raccordés.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D

Service des Relations avec les Collèges

Unité Territoriale de

Voir votre contact en début de livret

ESPACES NUMERIQUES DE TRAVAIL

L'espace numérique de travail (ENT) est un portail d'informations et d'échanges destiné aux élèves, enseignants, personnels du collège et parents. Il permet aux élèves d'avoir accès aux cours ou aux devoirs corrigés et aux parents d'accompagner la scolarité de leurs enfants.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE

Service des Politiques et des Ressources

LIONEL WOLMAN 0143937858 lwolman@cg93.fr

EXPERIMENTATIONS DE NOUVELLES PRATIQUES ET DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES TECHNOLOGIES INNOVANTES

Le Conseil général expérimente chaque année de nouvelles pratiques numériques afin de pouvoir observer leur influence sur la pédagogie.

Dans cette logique, dans une douzaine de collèges, des tablettes numériques ont été mises à disposition. Ces dernières sont de marques et de systèmes différents et doivent répondre à des projets pédagogiques émanant de toutes les disciplines (EPS, histoire-géographie, mathématiques, etc).

L'expérimentation « prototypage rapide » avec les enseignants regroupés au sein du « FabLab 3D » créé avec le Rectorat de Créteil se poursuit.

Divers objets tels des personnages, des pièces mécaniques et autres maquettes sont réalisés à l'aide « d'imprimantes 3D » et de « fil d'ABS ».

Une deuxième étape vient d'être franchie avec la dotation au collège Claude-Debussy à Aulnay-sous-Bois d'un « Pack vidéo 3D » comprenant le matériel et son installation (Vidéo projecteur 3D, lunettes, ordinateur avec carte vidéo dédiée 3D, etc) et la formation sur les ressources pour créer de la « 3D »

Le Département soutient le Rectorat de Créteil dans l'aide aux devoirs et leçons en lignes : « ADELL ».

Des ultra portables, des tablettes graphiques, des casques et des micros seront attribués aux enseignants qui pourront ainsi répondre aux questions des élèves en ligne via la plateforme « ADELL »: du son et de l'image pour des élèves en difficultés, absents ou encore alités.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D LA JEUNESSE Service des Politique et des Ressources

LIONEL WOLMAN 0143937858 lwolman@cg93.fr

216/

SALONS DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Deux salons consacrés à la présentation d'équipements numériques nouvelle génération et innovants (vidéoprojecteur 3D, tableaux tactiles, tablettes,...) et d'usages sont organisés chaque année par le Conseil général en partenariat avec le Rectorat. Ces salons s'adressent aux chefs d'établissement, adjoints, gestionnaires et enseignants. Ils se déroulent au cours du premier trimestre de l'année 2015, dans deux collèges du département.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des Politiques et Ressources

FRANÇOISE PAUTRAT 0143931204

fpautrat@cg93.fr

LIONEL WOLMAN 0143937858 lwolman@cg93.fr

SUIVI DES USAGES ET EVALUATION DES PRATIQUES NUMERIQUES

Le Conseil général, en partenariat avec la Direction des Services de l'Education Nationale et l'académie de Créteil, opère un suivi continu des usages numériques dans les collèges du Département. Dans cette optique le Département et ses partenaires mènent chaque année des enquêtes, des sondages et effectuent des visites auprès des enseignants, des chefs d'établissements et des animateurs TICE.

Les études et analyses sont réalisées par des enseignantschercheurs universitaires. Ce suivi, en apportant une évaluation précise des pratiques et des équipements numériques, permet au Département de cerner au mieux les changements nécessaires à son Plan Numérique pour l'Education. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des Politiques et des Ressources

LIONEL WOLMAN 0143937858 lwolman@cg93.fr

MAINTENANCE DE L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES COLLÈGES

Dans le cadre des nouvelles compétences attribuées aux Départements en matière de maintenance des matériels informatiques, un nouvel environnement technique avec de nouveaux services pédagogiques va être mis en œuvre dès la rentrée 2014 dans 12 nouveaux collèges numériques.

Ces services pédagogiques ont été expérimentés dans 3 collèges au cours de l'année scolaire 2013-2014.

L'environnement technique apportera des solutions de maintenance à distance et une organisation sera mise en place en parallèle pour fournir un support de proximité.

Cela préfigure l'environnement numérique, préparé en collaboration avec le rectorat, qui sera déployé à partir de 2015 sur l'ensemble des collèges.

L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des Politique et des Ressources

DIRECTION

DES SYSTEMES

D'INFORMATION

Service des
Prestations de
Services aux

DIDIER BUTEL 0143939083 dbutel@cg93.fr

MARCHÉS DÉPARTEMENTAUX

CONTRATS DE VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES

Des marchés départementaux ont été mis en place dans les domaines suivants :

- les vérifications annuelles des installations électriques et gaz, notifié en décembre 2012 pour une durée de 4 ans avec 4 titulaires 01 Contrôle, Apave, Bureau Veritas et DEKRA,
- les vérifications triennales des systèmes de sécurité incendie, avec DEKRA. Le marché sera renouvelé en 2015
- les analyses bactériologiques, notifié en juillet 2013 avec SILLIKER pour une durée de 4 ans
- les prestations de dératisation et de désinsectisation

Les vérifications quinquennales des ascenseurs vont être prises en compte dans le cadre du renouvellement du marché pour 2015.

OBJECTIF

Le Département a souhaité la réalisation d'économies d'échelle et l'amélioration de la qualité de service en faisant profiter les collèges des moyens et des compétences techniques des services départementaux.

Par exemple une économie d'environ 40 % sur le prix moyen de prestation par collège a été obtenue sur les vérifications annuelles des installations électriques et gaz.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale d

Voir votre contact en début de livret

NETTOYAGE DES SURFACES VITRÉES INACCESSIBLES

Le Département dispose d'un marché de nettoyage de vitres inaccessibles, en remplacement des anciennes dotations.

Ce marché a été notifié le 26 juillet 2012 pour une durée de 2 ans avec comme titulaire la société RMS. Ce marché arrivant à échéance et suite à la satisfaction globale de ce dernier, il a été décidé de le renouveler.

PROCÉDURE

Pour en bénéficier, les collèges doivent transmettre la description de leurs besoins à l'unité territoriale de rattachement qui se chargera sur la base de critères préétablis du traitement de la demande.

OBJECTIF

Le Département a souhaité la réalisation d'économies d'échelle et l'amélioration de la qualité de service en faisant profiter les collèges des moyens et des compétences techniques des services départementaux. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de

Voir votre contact en début de livret

MATERIELS DE NETTOYAGE (AUTOLAVEUSES, MONOBROSSES, NETTOYEURS HAUTE PRESSION)

Dans le cadre de l'appui à l'entretien du bâti, un marché d'acquisition de matériels de nettoyage spécifique a été mis en place en remplacement des anciennes dotations.

Il a été attribué à la société PHS-GAP en mars 2014 pour une durée de 4 ans. Trois types de matériel sont proposés: autolaveuses, monobrosses et nettoyeurs haute pression.

PROCÉDURE

Pour en faire bénéficier les collèges, le service des relations avec les collèges s'appuiera sur le recueil des besoins qui a été mené courant 2013.

Toute autre demande sera également étudiée par l'unité territoriale de rattachement qui se chargera du traitement de la demande sur la base de critères préétablis.

OBJECTIF

Le Département a souhaité permettre la réalisation d'économies d'échelle afin de pouvoir doter un maximum de collèges.

Mais aussi, le Conseil général désire contribuer à l'amélioration de la qualité de service et des conditions de travail des personnels techniques au sein des établissements en uniformisant les pratiques. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D

Service des relation

Unité territoriale d

Voir votre contact en début de livret

GROUPEMENT DE COMMANDES

CONTRAT DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS

Le Conseil général a proposé aux collèges d'adhérer à un groupement de commandes pour la location-maintenance de photocopieurs dont il est le coordonnateur. Les collèges ont été sollicités pour l'expression de leurs besoins et la constitution du cahier des charges.

Ainsi, 37 collèges bénéficient des conditions du marché passé par les services départementaux tout en conservant le suivi de son exécution. Ce marché a été notifié le 6 décembre 2012 au titulaire NETMAKERS, pour une durée de 4 ans, et les prix obtenus sont très avantageux. Un 2e groupement est en projet pour 2015 afin d'intégrer les collèges n'ayant pas adhéré la 1ère fois. A cette fin, les collèges seront de nouveau sollicités par mail au 2e semestre 2014.

PROCÉDURE

Pour adhérer au 2^e groupement, les collèges devront faire voter en conseil d'administration la convention d'adhésion au groupement de commandes. La convention signée en deux exemplaires originaux devra être envoyée au Département (à l'attention de Madame Aurélie Zorzettig, Service des Affaires Générales de la DEJ).

A la fin de leur contrat actuel, les collèges engagés dans cette mutualisation devront alors émettre un bon de commande auprès du titulaire, sur la base du bordereau de prix unitaires du marché

OBJECTIF

L'objectif principal est de faire profiter un maximum de collèges des compétences techniques du Département mais également d'un cadre juridique (conditions d'exécution précises, mécanisme de pénalités, délai d'exécution...) et des économies d'échelle engendrées par la massification de l'achat DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des relations avec les Collèges

Voir votre contact en début de livret

DENRÉES ALIMENTAIRES

A l'occasion de l'ouverture de la cuisine centrale départementale Jean Lurçat à Saint-Denis fin 2012, un marché a été mis en place pour l'achat des denrées alimentaires avec 32 collèges membres du groupement piloté par le Département. Ce marché arrive à échéance le 31 décembre 2014.

Avec l'ouverture de 5 nouvelles cuisines centrales départementales à la rentrée 2014, il a été décidé de relancer le marché en sollicitant de nouveau l'ensemble des collèges disposant d'une cuisine de production. Le collège qui a adhéré au groupement est engagé sur l'intégralité des lots.

PROCÉDURE

Les collèges engagés dans cette mutualisation auront à émettre, auprès des titulaires uniquement, un bon de commande sur la base du bordereau des prix unitaires des marchés.

OBJECTIF

L'objectif principal de ce marché est de faire profiter un maximum de collèges des compétences techniques du Département, d'un cadre juridique et des économies d'échelle générées afin de permettre l'achat de denrées de qualité supérieure.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D LA JEUNESSE

Service des relations

Unité territoriale

Voir votre contact en début de livret

PRODUITS D'ENTRETIEN

Un groupement de commandes pour l'achat de produits d'entretien, dont le Département est coordonnateur, entrera en vigueur à la rentrée scolaire de 2014. Environ 60 collèges ont adhéré.

Le cahier des charges a été réalisé par un groupe de travail, constitué de personnel ATTEE et de gestionnaires des collèges. Le collège Victor Hugo à Aulnay-Sous-Bois est le référent technique principal de ce groupement de commandes.

PROCÉDURE

Les collèges engagés dans cette mutualisation auront à émettre, auprès des titulaires uniquement, un bon de commande sur la base du bordereau des prix unitaires des marchés.

OBJECTIF

Ce marché s'inscrit dans une perspective de réalisation d'économies d'échelle et de volonté d'uniformisation des pratiques des personnels techniques au sein des établissements. DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DI

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact en début de livret

PRESTATIONS DE TRANSPORT VERS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Suite à une première expérience concluante, le groupement de commandes a été renouvelé en 2013, avec le collège Gérard Philippe d'Aulnay-sous-Bois comme coordonnateur, sous la forme d'un appel d'offre global réparti géographiquement par unité territoriale. 48 collèges ont adhéré à ce groupement de commandes et ont obtenu des prix avantageux.

Le lot 1 a été notifié à 2A Voyage, le lot 2 à Philippin et le lot 4 à Stepien. Seul le lot n° 3, pour lequel les tarifs étaient moins avantageux, a été déclaré infructueux. Ces marchés arrivent à échéance le 31 décembre 2014.

Après consultation des membres, il sera décidé au 2° semestre 2014 de relancer ou non un groupement de commandes pour 2015.

PROCÉDURE

Comme tout groupement de commandes, la convention d'adhésion au groupement qui engage l'établissement, doit être votée en conseil d'administration et être renvoyée signée en 2 exemplaires originaux au collège coordonnateur du groupement.

Les collèges engagés dans cette mutualisation émettent un bon de commande auprès du titulaire sur la base du bordereau de prix unitaires du marché.

OBJECTIF

L'objectif de ces marchés est principalement économique mais également juridique (conditions d'exécution précise, prix fixés pour toute la durée du marché, pénalités de retard, conformité des cars,...). Cependant, ce domaine d'activité est particulièrement complexe car les grandes structures capables de répondre sur l'ensemble du territoire sont en général très onéreuses et les petites structures, plus intéressantes économiquement, ont parfois des difficultés à répondre aux besoins de l'ensemble des collèges sur un territoire vaste.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des relations avec les Collèges Unité territoriale de

Voir votre contact en

début de livret

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Un groupement de commandes entre collèges a été constitué fin 2013 avec comme coordonnateur le collège Lavoisier à Pantin. Ce marché est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2014 avec comme titulaire, la société BRUNIER. 55 collèges ont fait le choix d'adhérer à ce groupement. Les prix obtenus sont très avantageux.

PROCÉDURE

Les collèges engagés dans cette mutualisation auront à émettre, auprès des titulaires uniquement, un bon de commande sur la base du bordereau des prix unitaires des marchés.

OBJECTIF

L'objectif de ce marché est la réalisation d'économies d'échelle et l'harmonisation des prestations d'entretien.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Service des relation

Unité territoriale de

Voir votre contact en début de livret

125/

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

FOURNITURE DE GAZ

Un groupement de commandes pour l'achat de gaz constitué de 71 collèges, a été mis en place au 1er janvier 2013 sur la base d'un accord cadre d'une durée de 2 ans et de marchés subséquents annuels. Le Département a apporté son soutien technique et juridique au collège Paul Bert de Drancy, coordonnateur de ce groupement, pour la passation de la procédure. L'exécution des marchés est réalisée par chaque membre du groupement.

Ce dispositif a permis une baisse des tarifs de 17 à 35 % par rapport au tarif réglementé, avec POWEO DIRECT ENERGIE et ENI comme titulaires.

Un 2e groupement de commandes, constitué de 16 EPLE n'ayant pas adhéré en 2013, a été mis en place en parallèle, au 1er janvier 2014, avec le collège Elsa-Triolet de Saint-Denis comme coordonnateur, sur la base d'un accord cadre d'une durée d'un an et de marchés subséquents pour l'année 2014.

Ce dispositif a permis une baisse des tarifs de 12 à 17 % par rapport au tarif réglementé, avec GAZ DE BORDEAUX comme titulaire.

Pour la relance du marché pour l'année 2015, il est prévu de regrouper l'ensemble des établissements déjà adhérents, soit 87, au sein du même procédure.

PROCÉDURE

La convention d'adhésion au groupement de commandes, qui engage l'établissement en tant que membre, devra être votée en conseil d'administration et être renvoyée signée en 2 exemplaires originaux au collège coordonnateur du groupement.

OBJECTIF

L'objectif de ces marchés est de compenser la hausse des prix du gaz et permettre la réalisation d'économies d'échelle. De plus, ils permettent également d'anticiper la disparition des tarifs réglementés de gaz à compter du 1er janvier 2015.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DI LA JEUNESSE

Service des relations avec les Collèges

Unité territoriale de

Voir votre contact en début de livret

LES SANITAIRES DANS LES COLLÈGES

La question des sanitaires des collèges est régulièrement soulevée par la communauté éducative. Le Département accorde une attention particulière à ce sujet touchant à l'intimité, l'hygiène et au bien-être des élèves.

L'ensemble de la communauté éducative est associé à ce travail, en particulier les élèves (les délégués de classe, les élus au Conseil général des collégiens, les foyers socio-éducatifs), les parents (associations des parents délégués, et maisons de parents) et les agents techniques des collèges (ATTEE).

Dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) pour mieux répondre aux exigences de bien-être et de sécurité, il s'agit de s'appuyer sur les nouvelles réflexions de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement du rapport 2013.

OBJECTIFS:

- Mettre en oeuvre les préconisations du programme fonctionnel-type du Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI)
- Identifier les bonnes pratiques existantes
- Faire participer l'ensemble de la communauté éducative (professeurs, parents, élèves, direction des EPLE, ATTEE) à la mise en œuvre de bonnes pratiques (avec des supports comme le règlement intérieur, de communication, organisation de rencontres-débats, etc...)
- Intégrer ce point aux Agendas 21 des collèges

L'ÉDUCATION ET D LA JEUNESSE

Service du Projet Éducatif et de la

Bureau des Action Educatives et

JEAN-PAUL ESPIE 0143934190 jespie@cg93.fr

127/

OUTIL DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN EN RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS « OMÈRE »

Cet outil collaboratif est une aide à l'organisation de la maintenance préventive à destination des établissements et des services de la collectivité.

Chaque année, des formations à l'utilisation sont proposées aux nouveaux arrivants, pour les équipes de direction et les ouvriers professionnels.

Cette plateforme en constante adaptation et évolution intègre cette année le carnet d'identité du bâtiment CIB et la modification du module événement pour une meilleure qualification des demandes.

OBJECTIFS:

Nouveauté:

La rentrée 2014 verra une évolution majeure de la plateforme notamment de son module de déclaration d'incident.

La qualification et la localisation des demandes d'intervention sont automatisées pour améliorer les réponses apportées.

- Établir un plan de maintenance personnalisé pour chaque établissement scolaire
- Assurer une veille réglementaire sur la maintenance préventive
- Mettre à disposition un espace collaboratif pour tous les collèges
- Préparer les dotations de fonctionnement
- Assurer une continuité pour les équipes de direction nouvellement nommées
- Suivre la consommation de fluides
- Suivre et historiser les demandes d'intervention.

ÉQUIPES MOBILES TERRITORIALES SPÉCIALISÉES (EMTS)

L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des Affaires

ABDELKADER TOUALA 01 43 93 78 44 atouala@cg93.f Afin de répondre au mieux aux demandes des collèges du département en matière de maintenance et d'entretien des locaux, une réorganisation qui s'appuie sur la mutualisation des agents de maintenance est en cours.

Les différentes équipes nouvelles seront opérationnelles après les vacances scolaires d'été 2014.

Pendant la période transitoire, l'EMIR-TP reste mobilisable.

A l'occasion de cette réorganisation, des équipes mobiles territoriales spécialisées seront mises en place

- 4 équipes mobiles territorialisées (E.M.T), en charge de travaux programmés tous corps d'état, chacune sous la responsabilité d'une des quatre Unités Territoriales. Chaque équipe est composée d'un chef d'équipe et de quatre agents.
- 3 équipes mobiles espaces verts et écologie urbaine (E.M.E.V) sous la responsabilité de la DNPB, chargées de l'entretien des espaces verts des collèges. Chaque équipe est composée d'un chef d'équipe et de trois agents
- 2 équipes spécialisées intervenant à l'échelle du département sous la responsabilité de la direction du service des relations avec les collèges:
- 1 équipe mobile d'urgence (E.M.U) tous corps d'état composée d'un chef d'équipe et de sept agents chargée de répondre aux urgences
- 1 équipe mobile « courant faible et fort associés » (E.M.C.F) composée d'un chef d'équipe et de trois agents dont le rôle principal est le câblage en courant faible (informatique, alarmes, contrôle d'accès ...)

1 cellule du budget, des achats, du magasin et du remplacement des équipes.

Cette cellule est composée d'un chef d'équipe, d'un magasinier et de sept agents composant l'équipe de remplacement qui pallie aux absences au sein des équipes mobiles territoriales spécialisées ou de les renforcer ponctuellement.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET D LA JEUNESSE

Service des Relation

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact en début de livret

 $\frac{129}{2}$

AIDES AUX FAMILLES

TRAVAUX ET ÉTUDES DE SÛRETÉ

OBJECTIFS

Partager les expertises des services de police, des principaux des collèges et des services départementaux sur la thématique de la sûreté.

Intégrer la protection des personnels, des élèves et des biens au sein et aux abords de l'établissement dans la programmation des travaux des aménagements extérieurs et intérieurs des collèges.

→ |A l'échelle départementale

Depuis septembre 2008, le Conseil général, par la signature du protocole relatif à la sécurité à l'école s'est fortement engagé pour sécuriser les établissements du Département. Il établit des coopérations renforcées entre les services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, la Direction des services Départementaux de l'Education Nationale et du Département dans le but de partager et optimiser les expertises et les ressources disponibles de chaque institution concernant les mesures de prévention situationnelle.

→ |A l'échelle locale

La sécurisation des collèges se traduit par des travaux concernant la vidéoprotection, création de sas, rehaussement de clôture...en grande partie basées sur l'expertise de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (D.T.S.P) via ses diagnostics de sûreté et avec le concours de nos équipes techniques (DNPB et SRC) qui sont présentes lors des visites préalables des sites. Le rôle de la mission est d'organiser ces visites préalables avec nos différents services et la DTSP puis dans un deuxième temps d'encourager la programmation de certains travaux de sécurisation en prenant en compte le diagnostic de sûreté et le contexte. Parallèlement, la mission organise aussi une réunion sur le collège avec tous les partenaires : la police municipale et nationale, la mairie, le collège, le Conseil général, la DSDEN... qui partagent leurs expertises et proposent des actions complémentaires face aux problèmes de sûreté.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DI LA JEUNESSE Service du Projet Éducatif et de la

0143938285 MARION WACOGNE 0143936970 mwacogne@cg93.fr

NORIA BELGHERRI 0143937934 nbelgherri@cg93.fr

LE COUPON RESTAURATION

Le Conseil général allège le prix du repas pour les familles des collégiens de la $6^{\rm e}$ à la $3^{\rm e}$. Cette aide permet une réduction de 0% à 92% du prix de la cantine scolaire en fonction du quotient familial calculé par la Caf. Les familles reçoivent fin août par la poste, un coupon restauration et le présentent à la rentrée au collège pour bénéficier de la réduction.

Les familles qui n'ont pas reçu de coupon doivent présenter au collège:

- L'attestation de paiement délivrée par la Caf (obtenue sur le site internet **www.93.caf.fr** rubrique Mon compte)
- ou à défaut leur dernier avis d'imposition pour que le quotient familial soit appliqué.

Ce coupon est valide pour l'année scolaire en cours.

Indemnisation aux collèges

Une indemnité de gestion calculée sur le nombre de demipensionnaires de l'établissement est attribuée aux personnels qui gèrent l'aide à la demi-pension. Les personnels sont sollicités pour constituer leur dossier d'indemnisation, cette dernière étant versée au cours de l'année civile L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Restauration et de l'Education au Go

01 43 93 98 18

Coupon restauration Renseignement aux

ELISABETH DERAMBURE 0143938992

Indemnisation au collèges

RENSEIGNEMENT POUR LES SERVICES D'INTENDANCE

LAURENCE CASTERAN 0143934091 lcasteran@cg93.fr

LA CARTE IMAGINE R

Le Conseil général poursuit ses aides financières en faveur des familles. Pour la rentrée 2014-2015, le Conseil général rembourse 50 % de la carte Imagine R à tous les collégiens boursiers, et 25 % à tous les élèves de 3e non boursiers.

Ces remboursements sont effectués directement par l'Agence Imagine R aux familles, tout au long de l'année scolaire.

Depuis la rentrée 2011-2012, et pour la rentrée 2014-2015, le Conseil général rembourse, sur demande, aux familles des collégiens demi-pensionnaires, qui bénéficient de l'aide à la restauration, une aide à la carte Imagine R:

- 50 % s'ils sont en 6e, en 5e ou en 4e.
- 25 % supplémentaires, s'ils sont en 3°.

Les formulaires à remplir seront envoyés aux familles concernées à partir de décembre 2014, par le Conseil général.

→ + D'infos:

www.seine-saint-denis. fr/Imagine-R

Dans le cadre de l'aide à la gratuité, le Conseil général offre à chaque élève de 6°, une calculatrice adaptée aux programmes de la 6° à la 3°.

L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE Service des Relations avec les Collèges Unité territoriale de rattachement Voir votre contact en début de livret

SUBVENTION POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES ET LES VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR LES ÉLEVES EN SEGPA

Dans le cadre de l'aide à la gratuité, le Conseil général attribuait une subvention annuelle spécifique destinée aux élèves de SEGPA des collèges à hauteur de 46,28 euros par élève pour:

- l'équipement en fournitures scolaires de base pour les élèves de la $6^{\rm e}$ à la $4^{\rm e}$
- l'équipement en vêtements de travail pour les élèves de 3e

A partir de l'année scolaire 2013-2014, pour une meilleure prise en compte des besoins des élèves, il a été décidé d'instaurer un forfait pour l'aide à l'achat de fournitures scolaires des élèves de 6° à la 3° à hauteur de 39 euros par élève ainsi que deux forfaits pour l'aide à l'achat de vêtements de travail pour les élèves de 4° et 3° à hauteur de 78 euros ou 156 euros par élève selon les champs professionnels.

La subvention est calculée sur la base des prévisions d'effectifs et actualisée par l'enquête lourde. Un ajustement est versé aux établissements à partir du premier élève supplémentaire.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE

Service des Relation

Unité territoriale de rattachement

Voir votre contact en début de livret

LA CARTE SCOLAIRE DES COLLÈGES

Afin d'accompagner les équipes de direction des collèges dans l'information aux familles et de faciliter les inscriptions, le Département propose un moteur de recherche permettant de connaître, via l'adresse de domiciliation des familles, le collège d'affectation de leur enfant.

Retrouvez le moteur de recherche sur

www.seine-saint-denis.fr, rubrique Éducation et Jeunesse/Collèges.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Pôle Démographique et Prospectives Scolaires

MARTINE CHATONY 0143938299

NOTES NOTES



Édition juin 2014